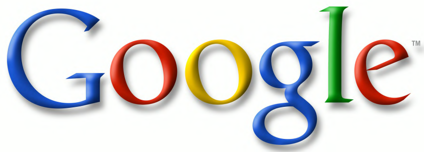
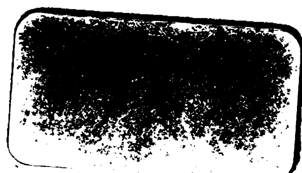



600013966V



GÉRARD DE GROOTE

UN PRÉCURSEUR DE LA RÉFORME AU XIVe SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE J. BROCHIN.

GÉRARD DE GROOTE

UN PRÉCURSEUR DE LA RÉFORME

AU QUATORZIÈME SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

G. BONET-MAURY





PARIS
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

1878

A M. CHARLES SCHMIDT

PROFESSEUR ÉMÉRITE A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Hommage de respect et de reconnaissance

G. BONET-MAURY

GÉRARD DE GROOTE

UN PRÉCURSEUR DE LA RÉFORMATION AU XIVe SIÈCLE

CHAPITRE I

ÉTAT DE L'EUROPE ET DES PAYS-BAS, VERS 1340.

Le XIVe siècle est une de ces époques de crise religieuse et de fermentation sociale qui préparent les révolutions de l'esprit humain. Dans l'humanité, comme dans la nature, rien ne procède par explosion soudaine et imprévue, mais tout a son signe qui le précède et l'annonce. L'évangile du Christ a été pressenti par l'élite des prophètes en Israël et préparé par Jean-Baptiste et les Esséniens. La Révolution Française est issue du mouvement philosophique du XVIIIe siècle. De même la Renaissance des lettres et la Réformation religieuse qui inaugurèrent les temps modernes ont eu, dans les deux derniers siècles du moyen age, des précurseurs qu'on a appelés, non sans raison : « les Réformateurs avant la Réforme (1). »

(1) Voyez Ullmann : *Reformatoren vor der Reformation* (2 vol. Hamburg, 1841-42). Comp. E. de Bonnechose : *Les Réformateurs avant la Réforme.* (2 vol. Paris, 1845.)

Gérard de Groote, fut l'un de ces initiateurs au XIVe siècle dans les Pays-Bas. Contemporain de Wyclef, il remit en honneur, comme lui, l'étude de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, et la prédication de l'Évangile en langue vulgaire, qu'il voulait substituer aux exercices desséchants et stériles de la scolastique. Compatriote de Maerlant et de Ruysbroek, il a continué la sainte croisade entreprise par eux contre les vices du clergé et l'ignorance des ordres mendiants. Enfin, fondateur des confréries de la vie commune et de la congrégation de Windesheim, il a puissamment contribué à la renaissance des lettres anciennes et au réveil du mysticisme moral, non seulement dans sa patrie, mais dans tous les pays environnants. Tels sont les titres qui le recommandent à l'attention du littérateur et du moraliste. Or, pour mesurer toute la portée de l'influence réformatrice de Gérard de Groote, il faut avant tout jeter un coup d'œil sur la situation de l'Église catholique et de l'Université de Paris, ainsi que sur l'état politique, littéraire et religieux des Pays-Bas, au moment où il vint au monde, c'est-à-dire vers le milieu du XIVe siècle.

La papauté, après avoir été élevée au comble de la grandeur par le génie politique des Grégoire VII et des Innocent III, était singulièrement ébranlée par la lutte des Innocent IV et des Grégoire IX contre les Hohenstaufen, et menaçait ruine depuis l'injure faite par Philippe-le-Bel à Boniface VIII et l'exil de ses successeurs à Avignon. La cause principale de cette décadence était l'incompatibilité des deux pouvoirs temporel et spirituel, dont les évêques de Rome affectaient le cumul, et était signalée, dès le début du XIVe siècle, par le

grand exilé de Florence, dans ces strophes éloquentes :

> Rome, la maîtresse de l'Univers, possédait deux soleils,
> Pour éclairer les deux routes qui mènent au monde et à Dieu.
> L'un des deux a éclipsé l'autre !
> Depuis que le glaive est joint à la houlette pastorale,
> Tous deux, unis de force, vont mal ensemble;
> Car, étant dans la même main, ils se gênent mutuellement.
> Si tu ne veux pas me croire, regarde à la moisson,
> Car tout arbre se reconnaît à ses fruits (1).

Si la vente lucrative des bénéfices ecclésiastiques pouvait consoler les papes d'Avignon de leur captivité, elle n'était pas faite pour rehausser leur prestige. En effet, tout était vénal en cour romaine : exemptions, appels, absolutions, rachats de vœux et surtout indulgences (2). Le schisme d'Occident, en créant deux et même trois papes simultanément, surexcita cette véritable soif d'or de la Papauté; car, pour suffire à leurs exigences, il fallut extorquer une somme double et triple d'annates, de dîmes, de grâces expectatives. Et comme, en toute société humaine, l'exemple se propage d'autant plus vite, qu'il part de plus haut, ce système d'exploitation fiscale de la chrétienté, inauguré par les papes, fut bientôt imité par les évêques et les abbés et pratiqué largement par les moines mendiants.

Les prélats, au lieu de se conduire en bons pasteurs et en conseillers de leurs troupeaux, les mettaient en coupe réglée et les traitaient en peuple conquis. Ainsi

(1) Dante Alighieri : *Divina Commedia, il Purgatorio*, cant. XVI (*ad finem*).

(2) Cf. *Liber de corrupto Ecclesiæ statu sive de ruina Ecclesiæ*, qui a été attribué faussement à Nicolas de Clémangis, par Trithemius, dans son « *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum.* »

les princes-évêques d'Utrecht avaient constitué une puissance militaire redoutable à leurs voisins, et Jean van Arkel, entr'autres, se rendit célèbre un peu après la naissance de Groote, par les campagnes qu'il dirigea en personne contre les comtes de Hollande et les seigneurs de Gueldre (1).

Sous de tels supérieurs, qui partaient en guerre à cheval, armés de pied en cap, le clergé séculier ne pouvait que dégénérer: les cures, ces charges d'âmes, étaient octroyées au plus offrant et non pas au plus digne ou au plus instruit; les prêtres de campagne étaient tombés dans une ignorance profonde; ne comprenant plus le latin, qui était la langue officielle de l'Église, ils ne savaient pas encore assez bien manier les dialectes romans ou germaniques, pour prêcher au peuple en sa langue; de sorte que le Synode de Tournay (1366) obligea les curés, qui ne sauraient pas prêcher, à faire venir à leurs frais un prédicateur du dehors, au moins une fois par mois (2). L'ignorance, qui est l'oisiveté de l'intelligence, engendre tous les vices. La plupart des prêtres de cette époque aux Pays-Bas, au lieu de bibliothèque, possédaient une « focarie » ou cuisinière, qui leur tenait lieu de femme et était tolérée par les évêques; et les moins déréglés, en guise de catéchumènes, élevaient des chiens et des faucons pour la chasse.

Si les clercs, soumis à la règle d'un chapitre ou d'un ordre monastique, étaient en général plus instruits et

(1) J. van Lennep: *De voornaamste Geschiedenissen van Noord-Nederland* (4 vol., Amsterdam, 1865, vol. I, p. 122 et suiv.)

(2) W. Moll: *J. Brugman, en het godsdienstig leven onzer Vaderen, in de XVde eeuw.* (2 vol., Amsterdam, 1854 : vol. I, p. 148).

plus actifs, en revanche, ils étaient encore plus démoralisés par l'excès des biens temporels ou la vie ambulante, au point qu'il était passé en proverbe au XIVe siècle, que la « Règle des chanoines consistait à mener une vie déréglée ! » Seuls, les Chartreux et les Carmes observaient rigoureusement les vœux fondamentaux de pauvreté, chasteté, obéissance, auxquels saint Bruno avait ajouté celui de silence. Mais les Ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, oublieux du principe capital de leurs fondateurs, étaient tombés dans tous les abus de la propriété de main-morte; aux Pays-Bas, entr'autres, ils possédaient de nombreux couvents dans les provinces de Hollande et d'Over-Yssel. Pour justifier ces possessions et rivaliser de richesses, ces deux ordres mendiants mettaient la prédication au service des controverses scolastiques et des superstitions les plus grossières. Ils en vinrent à un tel point, que la Sorbonne rendit un décret qui leur interdisait les chaires de l'Université de Paris, en déclarant qu'ils étaient une « Congrégation intolérable et perturbatrice de l'Église tout entière ! (1) »

L'Université de Paris, qui était alors la première de l'Europe et avait maintenu son indépendance vis-à-vis de la Papauté, était encore sous le joug de la théologie scolastique et subissait le contre-coup de ces désordres de l'Église. Le voisinage de la Cour d'Avignon entravait le développement des études littéraires et scientifiques. En effet, les étudiants affluaient aux cours de théologie et de droit canonique, parce que ces deux

(1) Gieseler : *Geschichte der christlichen Kirche*, vol. II, p. 3 et 202.

comptaient au nombre de leurs alliés les rois de Danemark et les comtes de Hollande.

Le commerce, ennemi de la guerre, est d'instinct favorable aux lettres et aux arts; l'échange des objets matériels amène celui des idées et des produits de la pensée, d'où naît le progrès de la civilisation. On connaît les chefs-d'œuvre de la peinture flamande qui datent de la seconde moitié du XIVe siècle; de leur côté, les provinces septentrionales des Pays-Bas, la Hollande et la Frise, se distinguaient déjà par leur amour de la science philologique et leur patiente érudition. Dès le Xe siècle, il y avait des écoles épiscopales à Liége et à Utrecht; plus tard, les comtes de Hollande en établirent à leurs frais à Leyde, à Rotterdam; et au XIVe siècle, les plus célèbres étaient celle du chapitre de Deventer dont nous aurons à parler, et celles de l'abbaye d'Adewerd (près Groningue) (1), dont la bibliothèque contenait les principales œuvres des classiques grecs et latins.

Cet esprit d'investigation et d'indépendance du Tiers-État des Pays-Bas, avait donné naissance, dès le milieu du XIIIe siècle, à une littérature vraiment nationale. Vers l'année 1250, *Jacques van Maerlant* affranchit la littérature flamande des traductions latines et françaises, qui avaient constitué tout son trésor jusque-là, et se servit le premier de sa langue natale, le « *dietsch* » (sorte de dialecte bas-allemand commun aux Flamands

(1) Léon Maître : *Des Écoles épiscopales et monastiques de l'Occident.* Paris, 1866. On sait que, dans les écoles monastiques, il y avait toujours deux collèges : l'un intérieur réservé aux oblats ou enfants destinés à la vie religieuse, l'autre extérieur pour les clercs de la province.

et aux Hollandais), pour créer un genre, bien conforme au génie de cette race industrieuse et critique : la poésie didactique et satirique. Dans ses « Dialogues rimés » Maerlant proteste avec indignation contre l'origine violente des priviléges de la noblesse, contre le caractère avide et dominateur du clergé ; et après avoir réclamé l'égalité et la liberté de tous les hommes, par droit de naissance, déclare que la vraie noblesse est un don de Dieu, qui gît dans la supériorité du cœur et de l'intelligence. Tout en flagellant les vices des clercs, il publia une « *Histoire rimée de l'Ancien et du Nouveau Testament* ; » et paraphrasa en vers les « *Légendes de Sainte-Marie, de Sainte-Claire et de Saint-François* (1). »

Son vrai continuateur *Jean van Boendale*, dit « de Clerk, » parce qu'il fut jusqu'à sa mort (1365), secrétaire de la ville d'Anvers, exprima encore plus hardiment ses sentiments démocratiques et anti-cléricaux, dans son « Miroir des laïques (2). » A leur exemple, surgirent aux Pays-Bas une foule d'écrivains obscurs, qui composèrent en flamand des chansons et des farces ou *soties*, premiers essais du drame profane, fort goûtés de leurs contemporains.

Mais, à côté de ce courant de morale laïque et satirique, se maintenait la vieille tradition des mystères de la Passion de Jésus-Christ et des légendes des saints. L'alliance de ces deux éléments nous indique le caractère distinctif de l'esprit néerlandais, c'est-à-dire une aspiration poétique et mystique, toujours pondérée par

(1) J. te Winkel : *Maerlant's Werken, beschouwd als spiegel van de XIII*[de] *eeuw*. — Leide, 1877.

(2) M. de Vriès : *Jan van Boendale's Leekenspiegel*. — Leide, 1846-48.

le bon sens et la critique : les Hollandais, qui représentent l'élite de la race flamande, n'ont jamais séparé la religion du libre examen, ni la morale de la satire.

Aussi étaient-ils, par leur génie, prédisposés à s'associer à la réaction morale, libérale et mystique, qui débuta au milieu du XIIe siècle, et qui aboutit à la révolution religieuse du XVIe. A l'époque de Gérard de Groote, il s'était formé deux partis au sein de l'Église catholique : l'un, qui considérait la papauté comme une puissance absolue et sans appel, était représenté par les théologiens italiens et espagnols ; l'autre, pour lequel le Pape n'était que le premier ministre de l'Église, sous l'autorité du Concile général, avait pour organe les docteurs de la France et des Pays-Bas, de l'Angleterre et de l'Allemagne. C'est de la Sorbonne que partirent les premiers appels à un Concile œcuménique pour la réforme de l'Église « dans son chef et dans ses membres, » mais c'est aux Pays-Bas que se formèrent les premières associations religieuses, qui réagirent contre les formules arides de la scolastique et les mœurs dissolues du clergé, je veux parler des « *Lollards* » et des « *Béguines.* »

Les *Lollards* (ainsi nommés de « *lullen* » qui signifie, en bas-allemand, murmurer, marmotter, parce qu'ils récitaient des prières ou cantiques à voix basse), prirent naissance à Anvers, à l'occasion des terribles épidémies de peste, qui décimèrent coup sur coup les Pays-Bas, dans les premières années du XVIe siècle. C'était une association de frères-lais, non soumis à des vœux, simplement revêtus d'une robe de bure grise, qui se

consacraient au soin des maladies contagieuses et à l'ensevelissement des morts (1).

Ils furent de bonne heure confondus avec les *Beggards* (de *beggen*, qui signifie en bas-allemand, mendier; comp. « to beg » en anglais), qui s'étaient constitués à Louvain, vers 1220, dans le même dessein.

Quant aux « *Béguines* » c'étaient des communautés de femmes, qui n'avaient de commun avec les Beggards que l'étymologie, mais avaient une toute autre destination. Vers la fin du XIIe siècle, à la suite de l'effrayante mortalité produite par les Croisades, une multitude de veuves et d'orphelins s'étaient trouvée sans ressources, sans abri; et on les voyait parcourir les rues des villes, en haillons, et en criant : « Du pain! du pain! pour l'amour de Dieu! » Afin de subvenir à tant de misère, et aussi de faire cesser les troubles auxquels donnaient lieu parfois ces troupes de faméliques, les échevins des villes ou de riches citoyens avaient réuni ces veuves où ces filles orphelines dans des asiles, appelés « *Béguinages* » où elles vivaient en commun, mais chacune ayant sa cellule à coucher. Elles faisaient vœu de chasteté et d'obéissance à une supérieure, élue par le suffrage universel, se consacraient au soin des malades en ville, et, dans la maison, se livraient aux travaux manuels des femmes, entremêlés de lectures et d'hymnes pieuses; elles mettaient en commun le prix de leur travail, mais conservaient la propriété de leur

(1) Voyez E. de Bonnechose : *Les Réformateurs*... (vol. I, p. 289). On donna, par extension, ce nom de « Lollards » aux pauvres prêtres, disciples de Wyclef qui, depuis le milieu du XIVe siècle, parcoururent la Grande-Bretagne en récitant des fragments de l'Ecriture traduits en anglais.

temps, auquel il reprochait trois vices capitaux : tiédeur, intempérance et luxure. Le prieur de Groenendal, qui avait quarante ans de plus que Gérard de Groote, a exercé la plus grande influence sur son compatriote et ami; en l'initiant aux mystères de la vie intérieure, et lui montrant un type de communauté réformée, Jean de Ruysbroek a frayé la voie au fondateur des écoles de la vie commune et des couvents réformés de Windesheim (1).

(1) Surius : *Opera omnia venerab. prioris Rusbrochii*, — *in Vitis sanctorum*. Cologne, 1570-75.

CHAPITRE II.

VIE DE GÉRARD DE GROOTE JUSQU'A SA PRÉDICATION PUBLIQUE, DE 1340 A 1379.

Deventer est une ville riante et prospère, située sur la rive droite de l'Yssel, à une dizaine de lieues du Zuyderzée. Cette rivière, jointe au Rhin par le canal de Drusus, était devenue au XIVe siècle la grande artère du commerce entre Venise et Gênes, et les pays Scandinaves. Les marchands de cette cité s'étaient fort enrichis par ce transit et, avec l'aide de leur suzerain, l'évêque d'Utrecht, avaient réussi à détruire plusieurs châteaux-forts environnants, dont les seigneurs les rançonnaient à merci. A peine délivrés de ces voisins menaçants, ils s'étaient attaqués à une puissance non moins redoutable, celle du clergé régulier; mais, tout en étant décidés à réprimer les abus des moines et des chanoines, ils observaient toutes les pratiques de la dévotion catholique. C'est dans une de ces familles de la riche bourgeoisie de Deventer que Gérard de Groote, ou plutôt *Gerrit de Groote* naquit en octobre 1340; son père Werner de Groote avait été échevin de la ville et passait pour un administrateur intègre et juste (1); sa

(1) Werner de Groote avait donné sa démission d'échevin de Deventer,

2

mère, Heylwig van der Basselen, unissait une piété profonde à la plus généreuse charité. Ses parents le destinaient à la carrière ecclésiastique et lui firent faire ses premières études à l'école du chapitre de Saint-Lebwin à Deventer, et les lui firent continuer à Aix-la-Chapelle et à Cologne, qui possédait une école épiscopale célèbre, fondée par l'archevêque Brunon, frère d'Othon-le-Grand, et transformée plus tard en Université (1388). Doué d'une précoce intelligence et d'une grande énergie de travail, il y fit des progrès si rapides qu'à l'âge de quinze ans, ses maîtres le jugèrent en état de suivre les cours de l'Université de Paris (1355). Il fallait que Gérard eût aussi inspiré à ses parents une juste confiance dans la fermeté et l'honnêteté de son caractère, pour qu'ils n'aient pas craint de l'envoyer si jeune à Paris, au milieu des périls ordinaires d'une capitale, et surtout dans des circonstances politiques aussi graves.

En effet, pendant la captivité du roi Jean-le-Bon et la régence du dauphin Charles, la France était livrée à l'anarchie; et les intrigues d'Étienne Marcel et de Charles-le-Mauvais suscitaient à Paris des émeutes sanglantes.

Le jeune étudiant hollandais dut être témoin des séances tumultueuses des États-Généraux de 1355 et de 1356, et des émeutes populaires qui aboutirent au massacre atroce des maréchaux de Champagne et de Normandie (22 Février 1358). Il est vrai que ces scènes sanglantes se passaient au Louvre ou dans la Cité, tandis que l'Université, retirée sur la montagne Sainte-

à cause d'un procès injuste que les magistrats de la ville avaient intenté au chapitre de Saint-Lebwin.

Geneviève, était séparée du champ de bataille par la Seine et par les prés ou jardins des abbayes de Saint-Germain et de Saint-Victor. En outre, « l'Université des maîtres et des auditeurs, » (comme on disait alors), dont le nombre était souvent supérieur à celui des bourgeois, jouissait de grands privilèges accordés par les rois depuis Philippe-le-Bel, et constituait, en dehors de la commune de Paris, une sorte de République indépendante et autonome. Aussi, en dépit de ces troubles politiques, Gérard profita beaucoup des trois années qu'il étudia à Paris, surtout au collége fondé par Robert de Sorbon (1252) ; il y suivit, entr'autres, les cours de philosophie de *Jean Buridan*, disciple du célèbre nominaliste Guillaume d'Occam, dont le nom est resté attaché à un proverbe bien connu ; et les lectures de théologie scolastique de *Nicole Orême*, le savant évêque de Lisieux, et précepteur du dauphin Charles, qui, sur le vœu de son élève devenu roi, traduisit pour la première fois en français la « Morale » et la « Politique » d'Aristote (1). Mais Gérard avait une âme trop religieuse et trop avide de connaissances pour se contenter de stériles discussions scolastiques ou d'arides commentaires sur Aristote ; il avait une soif ardente de vérités positives et universelles ; il voulait tout lire et tout apprendre ; de là sa passion des vieux manuscrits qu'il achetait à grand prix, ou qu'il échangeait afin de les copier lui-même. (2) C'est ainsi qu'il

(1) Bulæus : *Historia Universitatis...*; tome IV. — *Appendix de Viris Illustribus.*

(2) V. le Manuscrit de La Haye. N° 154, folio 175 à 180. *Epistola mag. Gerardi ad Rodolphum de Enteren.*

étudia l'astronomie, encore confondue avec l'astrologie, et poursuivie par les sarcasmes d'Orême, et la médecine, qui était aussi mélangée de pratiques magiques et de nécromancie ; il en savait assez pour se soigner lui-même, donner d'efficaces conseils à ses amis, et démasquer les charlatans (1) ; il paraît même qu'il possédait une collection de livres de magie et d'astrologie, à laquelle il tenait beaucoup. Mais son étude favorite était le Droit canonique, comme nous pouvons en juger par son « *Sermo de focaristis* » qui est tout parsemé de citations des Décrétales ; et nous savons par ses biographes, qu'il se livrait avec fureur aux « *Disputations* » (ou exercices de discussion publique, sur des thèses données, qui duraient quelquefois toute la journée) avec ses condisciples, dont plusieurs, entr'autres Henri Eger de Kalkar et Guillaume de Salvavarilla restèrent en relations plus intimes avec lui. Ce dernier, dans une lettre adressée au pape Urbain VI rend à Gérard de Groote ce témoignage « qu'il était versé dans les belles-lettres, les sciences naturelles et morales, ainsi qu'en théologie » (2) ; et, il fallait qu'il eût laissé à la Sorbonne une bien grande réputation de savoir et de vertu, pour que trois cents ans après, l'historien de l'Université de Paris dît que, « l'étudiant Groote avait donné à ses camarades un merveilleux exemple par sa vie et par sa science » (3).

(1) Voyez le Manuscrit de La Haye, folio 143 à 144. *Ep. ejusdem contra Johannem Heyden, qui se dicit medicum.*

(2) Manuscrit de La Haye, fol. 139-140. *Ep. Guilhelmi Salvavarillæ ad papam Urbanum VI.* Cette lettre remarquable a été publiée intégralement pour la première fois par M. le Dr Acquoy, dans son choix de lettres, enrichies de notes savantes, intitulé : *Gerardi magni XIV Epistolæ. Amstelodami,* 1857.

(3) Bulœus : Ouvrage cité, tome IV, p. 356.

Ces témoignages sont précieux, parce qu'ils nous montrent déjà en germe chez l'adolescent, ces deux qualités qui firent tant d'honneur à l'homme fait, la passion des études libérales et la pureté des mœurs.

A dix-huit ans, Gérard conquit son grade de maître-ès-arts (« *artista* ») à la Sorbonne, et alla compléter ses études à l'Université de Prague, récemmenent fondée par l'empereur Charles IV (1348), à l'imitation de celle de Paris, et déjà fréquentée par de nombreux étudiants, venus de toutes les parties de l'Allemagne et même des Pays-Bas. Rentré vers 1362, à Deventer, il excita l'admiration de ses concitoyens par son éloquence délilibérative et gagna leur confiance par son esprit de justice, en sorte qu'à vingt-six ans il fut chargé par les échevins d'une mission fort délicate, auprès du pape Urbain V, qui siégeait à Avignon (1366) (1). Il s'en tira avec honneur et profit, car, deux ans après, il était fixé à Cologne, où il jouissait des revenus de deux prébendes de chanoine, (l'une de Saint-Martin d'Utrecht, l'autre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle), évalués à 200 livres, ce qui équivaut à plus de quatre mille francs de rente pour notre temps. Cologne était alors, pour ainsi dire, une source de mysticisme, où étaient venues se rafraîchir des milliers d'âmes, desséchées par les formules de la scolastique. Il s'y trouvait un grand nombre d'*Amis de Dieu*, édifiés par le zèle de Nicolas de Bâle (2); et l'écho des prédications éloquentes de maître Eckhart, de Tauler et de Suso retentissait encore sous

(1) Molhuysen : Archives de la ville de Deventer.

(2) V. Art. de Ch. Schmidt, sur les « Amis de Dieu, » dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, publiée sous la direction de M. F. Lichtenberger.

« toute ma vie en vue du service de Dieu et du salut de « mon âme car il faut que tout chrétien renonce à soi-même « pour se confier à Dieu d'un cœur pur; plus j'adresserai « d'avertissements à autrui, et plus je devrai leur don- « ner de bons exemples; à cet effet, je ne rechercherai « plus jamais ni bénéfice, ni profit quelconque dans « l'exercice d'une fonction ecclésiastique, parce que cela « est contraire à l'Église primitive et à la liberté de l'Es- « prit; et je ne passerai plus de temps à étudier l'astro- « logie, la médecine et la théologie, mais seulement la « morale, parce que tout ce qui ne nous rend pas meil- « leur nous est nuisible. » Aussitôt dit, aussitôt fait.

Dès l'automne de l'année 1374, Groote renonça à ses prébendes de chanoine au profit du pape et légua une partie de son patrimoine aux chartreux d'Arnhem (1), et puis, libre de tout souci temporel, il quitta la ville bruyante et mondaine de Cologne, pour se retirer à Deventer dans la maison paternelle, où il se fit « avec l'aide de Dieu (nous dit son biographe Thomas à Kempis) de riche qu'il était : pauvre; d'orgueilleux : humble; d'efféminé : austère; de voyageur : sédentaire; de mondain : mystique; de curieux : simple et pieux! » Et ce même homme qui naguères éclipsait tous les chanoines de Cologne par les fines broderies de son surplis et par les riches fourrures de son aumusse, on le vit se promener dans les rues de Deventer, nu-tête et tonsuré, revêtu d'une robe de bure grise et d'un manteau tout rapiécé, dont le capuchon noir tombait jusqu'à la corde qui lui servait de ceinture (2).

(1) V. Manuscrit de La Haye : *Ep. Salvavarillæ ad Urbanum VI.*

(2) Ce costume a été adopté plus tard par les Frères de la vie commune,

Bien mieux, par un acte en date du 20 septembre 1374, il fit don de sa maison paternelle « à l'usage des pauvres qui voudraient se consacrer au service de Dieu ; » et, par un second acte, du 23 juillet 1379, il confirma la précédente donation, en précisant ses intentions par les statuts qui suivent :

« Mon intention n'est en aucune façon de fonder un « ordre nouveau, ou une nouvelle religion, mais simple- « ment d'offrir l'hospitalité à des femmes *(joncvrouwen)* « qui cherchent un lieu de retraite pour adorer Dieu, « dans l'humilité et la pénitence. — Ces filles (et veu- « ves) ne seront astreintes à aucun vœu, ni affiliées à « aucun ordre, ni distinguées par aucun vêtement ecclé- « siastique ; mais elles resteront et s'appelleront *laïques*, « et seront vêtues de couleur sombre, comme les autres « honnêtes femmes de la cité ; elles vivront dans la « chasteté et obéiront à une régente, élue chaque « année à la majorité des voix, et dont l'élection devra « être confirmée par les échevins. — Si quelqu'une « des sœurs (ou béguines) mendie au dehors, ou in- « troduit chez elle de l'argent, elle sera de suite expul- « sée ; car, c'est par le travail de leurs mains qu'elles « doivent toutes se procurer ce qui est nécessaire à « leur vie commune, sauf le cas de maladie ou d'infir- « mité. Et, tout en travaillant, elles ne doivent pas né- « gliger les exercices de piété, ni laisser éteindre le « feu de l'esprit ; mais, pendant le travail en commun « l'une d'elles lira à haute voix les « *Heures de la Vierge*, »

en souvenir de leur maître Gérard de Groote. Voy. Paquot : *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Païs-Bas.* — Louvain, 1745 (vol. I, p. 419).

« ce qui est un signe de décadence de l'Église. »

Il n'était pas possible que maître Gérard demeurât ainsi à mi-chemin entre le monde et la retraite; à mi-côte sur la pente de l'ascétisme mystique; car, une fois que l'homme est imbu de cette idée que tout, dans le monde, est mauvais et fait obstacle à l'union de l'âme avec Dieu, il en vient logiquement à rompre les derniers liens qui l'y rattachent. Déjà, dans les premiers mois de l'année 1377, Groote s'était rendu au couvent de Groenendal, dans la forêt de Soignes (Viridis Vallis), pour y voir Ruysbroek, vers lequel il se sentait attiré par un fervent amour (1) ; et ce grand mystique, qui était persuadé que tous ses livres lui étaient dictés par le Saint-Esprit, ne fit qu'augmenter le désir de son jeune ami de se vouer à la retraite.

C'est ce que fit Gérard de Groote peu après la fête de Pâques de cette année : il quitta, sans esprit de retour, sa ville natale et la maison de ses pères ; et après avoir obtenu de son ami de Kalkar une cellule, il se retira à la Chartreuse de Monnikhuisen, qui était située dans une riante vallée des environs d'Arnhem (aujourd'hui Klarenbeek). Là, sans s'être lié par aucun vœu, par aucune règle, « il soumit son corps chétif aux exercices « les plus rigoureux, tels que : jeûnes fréquents, abstinence totale de viande; veilles forcées et port d'un « cilice noueux autour des reins; afin (nous dit son « biographe) de réformer l'homme intérieur, créé à l'i- « mage de Dieu; et d'apprendre par sa propre expé-

(1) Thomas à K. (*Vita*, cap. X): « Intime commendari desidero priori « vestro, aït Gerardus, cujus scabellum pedum tam in hac vita quam in « futura fieri concupisco. »

« rience, ce qu'il aurait plus tard à enseigner aux au- « tres (1). » Rare exemple d'une foi sincère et qui contenait en germe le grand œuvre de sa vie! Les préceptes de la lettre de Groote qui commence ainsi : « *Novus monachus debet humiliter esse obediens* » sont sans doute le fruit de ses réflexions solitaires (2).

Après deux années d'ascétisme et de silence, le prieur de la Chartreuse jugea avec beaucoup de sens que, si maître Gérard était apte à la vie monastique, il avait de plus grandes aptitudes encore pour le ministère de la parole publique (3). Cédant aux instances de son vieil ami, Groote retourna à Deventer dans l'été de 1379, et y fut ordonné diacre vers la fin de la même année.

Mais, il ne voulut jamais accepter la prêtrise, parce qu'il avait une trop haute idée de la dignité et de la responsabilité des fonctions pastorales. « Je ne voudrais » pas être curé de Zwolle une seule nuit, quand on m'of- « frirait mon chapeau plein de florins d'or, disait- « il (4). » Néanmoins, comme il voulait jouir de toutes les prérogatives attachées à l'ordre du diaconat, il rendit hommage à l'évêque Florent de Wevelinkhoven, récemment promu du siége de Munster à celui d'Utrecht; et obtint de lui l'autorisation écrite de prêcher dans tout le diocèse (5).

(1) Thomas à K. : Op. cit., cap. VI et VII.

(2) Manuscrit de La Haye, n° 154, fol. 201-204.

(3) Manuscrit de La Haye : n° 409 — fonds de Maestricht. — Jacobi de Trajecto (alias Voecht) narratio de origine Congregationis nostræ Swollis, cap. I, passim.

(4) Thomas à K. : Chronicon Montagnetanum, cap, III.

(5) J. Busschius : *Chronicon Windesemense.* — Ed. Heribert Rosweyd. Autwerpiœ, 1621.

A cette même époque, de l'autre côté de la mer du Nord, John Wyclef, traduisait la « Vulgate » en anglais et envoyait dans toute la Grande-Bretagne ses disciples, sous le nom de « pauvres prêtres, » prêcher l'Évangile au peuple dans sa langue, sous la protection de l'Université d'Oxford (1).

(1) E. de Bonnechose : Op. cit. Vol. I, p. 280.

CHAPITRE III

PRÉDICATION PUBLIQUE DE GÉRARD DE GROOTE JUSQU'A SA MORT (1381-1384)

Maître Gérard avait quarante ans, lorsqu'il commença ses prédications itinérantes. Il n'avait plus cette ardeur de la jeunesse et cet éclat d'imagination qui entraînent les auditeurs, ils n'avait pas même cet extérieur, qui avait donné un certain prestige aux prédicateurs des Croisades, à un Bernard de Clairvaux ou à un Foulques de Neuilly. Au contraire, tout dans son aspect était chétif et mesquin : une petite taille, la tête chauve, une robe de bure grossière et un manteau troué. Il est vrai, la force intérieure qui l'animait se révélait au dehors par un front large et serein, des yeux vifs et surtout une parole suave et pénétrante ; il était doué d'une conscience sincère, d'un esprit curieux et exact, d'un jugement droit et d'une foi incorruptible (1); et il disposait de deux puissants leviers pour soulever les masses et les pousser à la vertu : l'exemple de sa propre vie, qui était bien d'accord avec ses préceptes ; et la langue vulgaire, dans laquelle il savait improviser.

Aussi voyons-nous la multitude accourir pour l'en-

(1) Thomas à Kempis : Chronicon Montagnetarum, cap. I.

tendre dans les principales villes du diocèse d'Utrecht, qu'il parcourut successivement : d'abord à Amsterdam, où il prêcha pour la première fois en bas-allemand, puis à Haarlem, à Leide, à Zwolle et même à Deventer (1), où il fit mentir le proverbe que « nul n'est prophète dans son pays. » On se pressait dans les églises et, comme elles étaient souvent trop étroites pour contenir les milliers d'auditeurs qu'attirait sa parole, on envahissait les cimetières. On venait longtemps à l'avance retenir les meilleures places autour de la chaire, dressée en plein air, au point le plus élevé; tandis que maître Gérard préparait son discours, en priant à l'église ou en parcourant le champ du repos. Le jour et l'heure de ses sermons était affiché à la porte de l'église par l'un de ses témoins Jean Brinkerink (de Zutphen). En effet, chose singulière! Groote n'entreprenait jamais une tournée de prédications, sans se munir d'un tonneau plein de manuscrits de la Bible, des Pères de l'Église (2), et des auteurs de droit canon, afin de pouvoir réfuter ses adversaires par des preuves scripturaires et canoniques; et sans être accompagné d'un notaire et de deux témoins, chargés de dresser procès verbal, en cas d'interruption ou de discussion contradictoire. Ces précautions n'étaient pas superflues, car sa prédication ne consistait pas, comme celle de la plupart des moines mendiants, dans un mélange de syllogismes, de citations latines, de jeux de mots ou de basses flatte-

(1) Thomas à Kempis : *Vita Gerardi*, cap. I.

(2) Gerhardi Dumbar : *Reipublicæ Daventriensis Analecta;* Daventriæ, 1719, vol. I, p. 5. On se servit de tonneaux jusqu'au XVIIe siècle, en Hollande, pour transporter des livres; témoin Jean Vittenbogaert, célèbre docteur arminien, qui n'usait pas d'un autre moyen de transport.

ries à l'adresse des riches; mais il donnait à tous les pêcheurs, riches ou pauvres, bourgeois ou seigneurs, clercs ou laïques, des avertissements sévères et faisait briller aux yeux des pénitents les trésors de la miséricorde divine et du Saint-Esprit. Nouveau Jean-Baptiste, il mettait la cognée à la racine des arbres, et inspirait d'abord la crainte de la colère à venir (1). En effet, tout en évitant soigneusement les allusions personnelles, il savait si bien peindre les caractères, les variétés multiples du péché, que plusieurs de ses auditeurs croyaient y reconnaître leur portrait. Alors ils n'avaient d'autre alternative que de s'avouer coupables et de se convertir, ou de se révolter contre un aussi hardi censeur (2). Une anecdote rapportée par Thomas à Kempis mettra en pleine lumière ces effets puissants de l'éloquence de Gérard de Groote. Un jour, à la suite d'un de ces réquisitoires moraux, un notable de Zwolle l'apostropha en ces termes : « Maître Gérard, pourquoi « nous importunez-vous, en introduisant de nouvelles « habitudes? cessez donc ces discours qui troublent et « terrifient tout le monde! » — « Groote répondit : Je ne « pourrais de bon gré vous laisser prendre le chemin « de l'enfer ! » — « Mais, répliqua le bourgeois, laissez-« nous au moins aller en paix jusqu'à l'enfer ! » — « Je « n'en ferai rien, dit Groote, si vous refusez de m'écou-« ter, d'autres suivront mes conseils volontiers (3). »

Maître Gérard ne se trompait pas dans ses prévisions :

(1) Thomas à Kempis : *Vita G. M.*, cap VIII.

(2) Manuscrit de La Haye, n° 154[1], fol. 168r-171r. *Gerardi Epistola de correptione auditorum.*

(3) Thomas à Kempis : *Chronicum Montagnet.*, cap. I.

s'il rencontra quelques pécheurs obstinés, et beaucoup d'adversaires courroucés, surtout dans les rangs de la riche bourgeoisie et du haut clergé, il amena par sa parole des centaines et des milliers de pécheurs à changer de vie, à embrasser la croix du Christ, et à entretenir cette « vie cachée avec Christ en Dieu » qu'il avait puisée lui-même à la source de l'Évangile.

Il est plus facile de juger de la méthode et de l'influence de la prédication de Groote, que de ses idées et de leur expression; car, de tant et de si célèbres discours, il ne nous en reste que trois ou quatre : les sermons latins « *de Focaristis* (1); » « *de Paupertate* (2), » « *de Septem verbis Domini pendentis in cruce* (3), » et le discours connu sous le nom de « *Zedelyke toespraak* (4), » le seul qui nous ait été conservé en bas-allemand. Nous parlerons plus bas des deux premiers, qui ont plutôt un caractère juridique et sont adressés à des clercs séculiers ou réguliers. Voici, du moins, les principes que nous pouvons tirer, par induction, de sa « *Publica protestatio* » et de sa « *Zedelyke toespraak.* » Dans la première, maître Gérard déclare solennellement que « pour ce qui est de la foi, il n'a jamais prêché que la « foi catholique, solide et entière, telle qu'elle est fondée « sur la pierre angulaire elle-même, savoir Jésus-

(1) A été publié pour la première fois, in extenso et avec variantes, par M. le professeur J. Clarisse (de Groningue), dans l'*Archief voor Kerkelyke Geschiedenis, van Kist en Royaards*, vol. I, II, VIII. — Leide, 1829.

(2) A été publié par M. le professeur G. Moll, dans les *Studien en Bydragen*, vol. II. Amsterdam, 1872.

(3) Est inédit; le manuscrit est entre les mains de M. le docteur Nolte, chanoine honoraire à Darmstadt.

(4) A été publié par M. le professeur J. van Vloten, dans le *Nieuwe Archief voor Kerkelyke Geschiedenis*, vol. II. Leide, 1850.

« Christ; et pour ce qui est de la morale, il n'a jamais « enseigné que les doctrines certaines et indubitables « de l'Évangile et des Apôtres, suivant les Écritures « divinement inspirées; mais, quant aux livres des « saints Docteurs et des Pères, il les a tenus pour ter- « restres (1). »

Son « allocution morale » est encore plus remarquable pour l'époque, parce qu'elle est à peu près entièrement dégagée des subtilités scolastiques et des arguments vulgaires, tirés de la peur de l'Enfer et de l'envie du Paradis matériel, qui étaient la monnaie courante de la prédication des moines mendiants; et qu'elle fait valoir au contraire, l'amour de Dieu à l'égard de l'homme et la nécessité de la vie intérieure, pour réaliser le règne de Dieu. En voici l'exorde :

« Saint-Paul, le vénéré docteur, nous enseigne que le « royaume de Dieu, lequel est au-dessus de nous, con- « siste dans la justice, la paix et la joie spirituelle. Ce « sont là les trois vertus qu'il faut posséder en nous- « même, ou à la possession desquelles nous devons as- « pirer de toutes nos forces, afin de participer au règne « de Dieu, c'est-à-dire afin que nous parvenions en « Dieu et que Dieu demeure en nous; et aucune prati- « que extérieure ne doit passer avant ces choses. Tout « exercice ascétique, tel que : jeûne, flagellation, veille, « chant des psaumes, récitation des *pater-noster*, cou- « cher sur la dure ou porter le cilice, tout cela n'a de « valeur et d'utilité qu'autant qu'il produit la justice, « la paix et la joie dans le Saint-Esprit; car c'est d'après

(1) Manuscrit de La Haye, n° 154[1], folio 113r-113v.

« ce résultat moral qu'on doit s'y livrer plus ou moins.
« Et voici comment il termine : « Où manque la paix intérieure ou externe, là Dieu n'est pas, car le prophète dit « *que la cité de Dieu est en paix* » et le Seigneur déclare que « *Son Esprit ne repose que sur des hommes pacifiques.* » Chose étrange! l'inquiétude et la souffrance externes viennent le plus souvent de ce que l'homme veut que les choses se passent autrement qu'elles n'ont lieu; et qu'il ne veut pas accepter les événements, plaisirs ou peines, profits ou pertes, comme venant de la main de Dieu. L'homme pieux, au contraire, s'efforce d'acquiescer à tout ce que Dieu dispose à son égard; et, s'il ne peut y arriver parfaitement, du moins il aspire à s'en rapprocher sans cesse. En effet, mieux vaut encore pour l'homme accepter les douleurs et les épreuves comme lui venant de la sagesse et de la bonté éternelles, que de tâcher d'endurer la souffrance, avec ses propres forces, sans savoir si elle lui vient, ou non, de Dieu. Tout ce qui arrive dans sa destinée, l'homme doit le tenir aussi certainement pour voulu de Dieu que si les anges eux-mêmes le lui criaient de leur propre bouche! Dieu nous parle un langage divin, car il nous parle par ses œuvres; et les œuvres de Dieu ici-bas sont les plus irrécusables témoins de sa volonté et de ses désirs (1)! »

Voilà, certes, le langage du christianisme en esprit et en vérité et l'expression d'un mysticisme, épuré de toute scorie visionnaire, mais établi sur les fondements

(1) Manuscrit de La Haye : N° 429. Fonds de Maestricht, fol. 202v-212v.

de la Parole de Dieu et de la conscience morale.

Mais les hommes les plus éminents ne peuvent échapper entièrement aux préjugés de leur siècle; Gérard de Groote, tout supérieur qu'il ait été à ses contemporains, partagea deux de leurs erreurs: la passion des controverses et la haine des hérétiques. Quoiqu'il eût déclaré dans ses « Conclusa et Proposita » qu'il avait en horreur les discussions publiques, il n'engagea pas moins contre un certain Lollard, du nom de Mathieu, et contre deux Frères du Libre-Esprit: Gerbrand (de Kampen) et Barthélemy (de Dordrecht) de vives polémiques qui lui valurent le surnom peu enviable de « *Martel des hérétiques* (1). »

On a parlé des Lollards au chapitre I; il nous reste à expliquer, en quelques mots, ce qu'étaient les « *Frères du Libre-Esprit,* » appelés plus tard « *Libertins spirituels.* »

En fait de doctrine, ils professaient un mysticisme panthéiste: d'après eux, tout être fini n'existait réellement qu'en Dieu; et quoiqu'il fît, il ne pouvait pécher. C'est dire que leur morale était fort relâchée: puisque ce n'était plus l'homme, mais Dieu lui-même qui agissait dans le mystique, il n'avait plus à lutter contre ses penchants naturels, il pouvait s'y adonner en toute sûreté, et c'est en quoi consistait leur « *Liberté spirituelle.* » Ces doctrines immorales, nées au début du XIII[e] siècle des écrits d'Amaury de Bène et de David de Dinant s'étaient glissées de bonne heure dans la pieuse famille

(1) Manuscrit de La Haye : N° 154[I], fol. 221[v]-230[r]. *Epistola de Scismate.* Cf. Acquoy : *Gerardi magni Epistolæ XIV*, p. 44 ; « Excursus de hæreticæ « pravitatis inquisitione, Gerardi ætate et paulo post in patria nostra « vigente. »

des Beggards et des Béguines, et avaient été propagées par Ortlieb et maître Eckhart dans toutes les villes du Rhin, depuis la Suisse jusqu'aux Pays-Bas (1).

Un jour, maître Gérard apprend qu'un certain Barthélemy, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin a prêché à Kampen et à Zwolle des erreurs de cette secte. Par exemple : Que « tout ce que Dieu est de nature, nous pouvons le devenir par la grâce; que « la pénitence ne sert pas à grand'chose; » que « la vie de l'homme parfait consiste dans l'anéantissement. » Aussitôt il dénonce par des lettres pressantes « ce loup qui survient » (c'est ainsi qu'il appelle ce libertin spirituel) à Reynier, curé de Zwolle et à Florent, évêque d'Utrecht (2); il le traîne et l'accuse au tribunal de l'Official, et n'a pas de cesse qu'il ne l'ait fait condamner à rétractation (3).

Hâtons-nous d'ajouter, pour atténuer ce qu'il y a pour nous d'odieux dans un tel procédé inquisitorial, que Gérard de Groote ne montra pas moins de hardiesse à flageller les vices des prêtres orthodoxes, qu'il n'avait mis d'âpreté à persécuter les moines hérétiques. Bien plus! il laissait entendre que le schisme était plus funeste à l'Église que l'hérésie; voici comment il s'exprimait sur le compte des papes et des cardinaux de son temps, dans une lettre à *Guillaume de Salvavarilla*, archidiacre à Liége :

« La décadence de l'Église est visible en tout : le

(1) Acquoy : G. M. XIV, *Epistolæ*, p. 28 et suiv. En note.

(2) Manuscrit de La Haye : N° 154¹, fol. 210ʳ-211ʳ et fol. 141ʳ-142ʳ.

(3) Acquoy : Ouvr. cité, p. 41. « En signe de rétractation, le tribunal de l'Official fit coudre en public, sur le devant et sur le derrière de la robe de Barthélemy, une paire de ciseaux, de couleur différente. »

« corps de l'Église menace ruine depuis longtemps; que « dis-je? il tombe déjà en ruines (1). Nous souffrons « surtout dans le chef, le pape; or, suivant la doctrine « des médecins, c'est-à-dire de Gallien, le mal de tête « est le symptôme d'une grave maladie et l'effet d'une « fièvre qui ravage tout l'organisme. Nous tous, sem- « blables à des médecins inexpérimentés, nous ne « voyons que les signes actuels du mal, sans prendre « garde aux symptômes plus anciens, mais non moins « importants. Ceux-là, nous les laissons entièrement « de côté; tandis que la souffrance présente n'est pas « la cause principale du dépérissement. Je tiens pour « indubitable que les chandeliers de l'Église doivent « être renversés à cause de la cupidité et de la luxure « des ecclésiastiques (2). Ce schisme ne guérira pas « sans laisser une longue cicatrice... Et moi, qui sou- « haite le retour de l'Église à l'unité, je voudrais que « les deux papes rivaux fussent au ciel pour chanter le « *Gloria in excelsis* (3); » et qu'un véritable Eliakim des- « cendît sur terre, pour y rétablir la paix, quand même « il ne serait pas de cette race de vipères. Mais l'heure « présente est l'heure des ténèbres! Que Dieu nous dé- « livre du mal! Amen (4). » Paroles quasi-prophétiques, si l'on songe qu'elles ont été écrites par Groote, au moins quarante ans avant le concile de Constance! Cette conscience loyale et austère, tout en restant soumise au dogme et à la discipline catholiques, pressentait, un siè-

(1) Manuscrit de La Haye : N° 154[1], fol. 115[v].
(2) Manuscrit de La Haye : N° 154[1], fol. 165[r] et 166[r].
(3) Les deux papes étaient alors Urbain VI et Clément VII.
(4) Manuscrit de La Haye : N° 154[1], fol. 230[r]. *Epistola de Scismate*.

cle et demi avant Luther, que le schisme serait irrémédiable, si l'on ne réformait l'Église « dans son chef et dans ses membres. »

Mais après avoir signalé la cause et, pour ainsi dire, la racine de tous les maux de l'Église dans la corruption de la Papauté, maître Gérard censure impitoyablement les abus du clergé tant séculier que régulier, à savoir : la simonie, le cumul des bénéfices, entr'autres, sur la tête des mineurs, et tout le système de vénalité des offices. Et surtout, il flagelle jusqu'au sang ces prêtres dissolus qui, sans souci de la cure d'âme, et sans pudeur, entretiennent chez eux des concubines, sous le nom de « *focaria,* » et sont appelés par cette raison : « *focaristes* (1). »

Écoutez plutôt les accents de la sainte colère qu'il fait entendre dans son sermon « *de Focaristis,* » prêché dans la maison du chapitre d'Utrecht, devant une nombreuse assemblée du clergé, pendant le carême de 1383 :

« Messeigneurs et bien-aimés frères, ayant à vous par-« ler de l'exclusion et de la correction des prêtres forni-« cateurs, je ne voudrais laisser croire à personne que je « n'ai pour le sacerdoce ni affection, ni estime. Loin de « moi cette pensée ! Car il y a deux choses dans ce sujet : « le prêtre, le fornicateur ; or, autant j'aime et j'estime « le prêtre, autant je hais et j'ai en sainte horreur le « fornicateur. O Messeigneurs ! plus le sacerdoce est « auguste, plus les dérèglements y sont scandaleux...

« En effet, quoi de plus extraordinaire et de plus glo-« rieux que de transformer la substance de la créature

(1) Du Cange, dans son glossaire de la Latinité au moyen âge, définit la focaria : *meretrix foco assidens.*

« en celle du Créateur! O race élue, sacerdoce royal,
« peuple de prédilection! C'est vous que Dieu a initiés
« à des mystères merveilleux; vous qui êtes la lumière
« du monde et le sel de la terre; vous qui êtes les ins-
« truments et la voix du Saint-Esprit; vous les média-
« teurs entre Dieu et l'homme; vous les favoris du
« Christ, qu'il a chargés de paître ses brebis de parole
« et d'exemple! Mais, hélas! Quel est celui dont le cœur
« ne brûlerait pas, à la vue des scandales commis par
« les membres de cette noble compagnie! Et une fois le
« scandale devenu public, il se propage d'autant plus
« vivement que le coupable jouit d'une prérogative plus
« honorable....

« C'est pourquoi je redouble mes instances et je vous
« dis: O prêtres vertueux, rompez, rompez tout lien
« avec les fornicateurs! Ne touchez pas à ce qui est
« souillé! (1) »

Il est impossible de mieux allier la haine vigoureuse du péché, aux égards que tout chrétien doit avoir pour le ministère de son Église.

Mais, Gérard de Groote n'eut pas d'adversaires plus déclarés que les moines mendiants; en quoi, il fut d'accord avec la Sorbonne qui les avait exclus de toutes les chaires de l'Université de Paris et qui trouva plus tard dans le chancelier Gerson un organe éloquent et courageux des mêmes idées de réforme mystique et morale, et avec l'Université d'Oxford, où cette tendance était représentée par Wiclef. Seulement, le diacre de Deventer, qui était très-versé en Droit canon, se servit pour les combattre de la bulle, dite *extravagante*, du pape

(1) Manuscrit de Groningue : N° D. d. 38, fol. 57r-116v.

Urbain V qui commence par ces mots : « *Ne in vinea* » et décrète des peines sévères contre les moines avares, dissolus et usuriers. Les deux abus que Groote reproche aux ordres monastiques de son temps, sont l'oisiveté, mère de l'ignorance et de tous les vices ; et la propriété des biens temporels, en tant que contraire au premier vœu de leur règle; comme on le voit par son « *Sermon sur la pauvreté volontaire, prononcé le jour des Rameaux,* » et adressé, sans doute, aux religieux d'un monastère. Voici une brève analyse de ce discours latin.

Dans l'exorde, Groote décrit l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, et fait ressortir le contraste qu'il y a entre la majesté originelle de Jésus et sa pauvreté, son humilité actuelle. Dans la première partie, il dit que nous devons imiter en action la vie pauvre de Jésus-Christ, il recommande à ses auditeurs le dépouillement des biens terrestres et la vie commune, mais sans propriété ; d'après les préceptes de saint Basile, de saint Augustin, de saint Bernard, mais surtout d'après l'exemple de l'Église apostolique. L'orateur emploie la deuxième partie à exalter la dignité de la pauvreté volontaire, et à prouver par des arguments tirés de la nature et des livres de Pythagore et de Socrate, de Josèphe et de Sénèque, qu'elle l'emporte sur la richesse. On pourra juger par le passage suivant du mouvement de son éloquence :

« Plût à Dieu que vous fussiez délivrés de toute pro-
« priété ! Que de souvenirs sont là pour vous avertir
« d'y renoncer. Souvenez-vous des ordonnances du
« Christ et des apôtres ! Souvenez-vous de la règle et
« des vœux de votre ordre ! Souvenez-vous des menaces

« terribles de l'Église sacro-sainte, qui a tant d'horreur « des propriétés! Souvenez-vous de l'observation rigou- « reuse de la pauvreté par les anciens Pères et par vos « propres prédécesseurs! Souvenez-vous de la vie du « Christ, se dépouillant de tout et n'ayant qu'un ânon « pour toute monture! Souvenez-vous de l'étendard glo- « rieux de la pauvreté! En effet c'est la pauvreté qui, « dans les siècles passés, a fondé les villes, inventé les « arts, évité les péchés, répandu les bienfaits de l'in- « dustrie. C'est la pauvreté du peuple romain qui a « fondé son empire (1)! »

Ainsi, c'est toujours par l'exemple de Jésus-Christ et la discipline apostolique, que maître Gérard cherche à réveiller le zèle et épurer les mœurs de ses contemporains; mais, venant près de deux siècles avant que les temps fussent mûrs pour la réformation, il devait succomber en pionnier courageux, dans la voie frayée par lui aux progrès de la postérité!

Lorsqu'on prend en main la cause de la vérité et de la justice, on suscite nécessairement l'inimitié des partisans de l'erreur et des complices de l'iniquité; enfin, si l'on est trop fier et trop convaincu pour consentir au silence et à la rétractation, il faut se préparer à la révocation et au martyre. Un censeur aussi hardi et aussi loyal que Gérard de Groote ne pouvait échapper à ce sort fatal. La polémique contre Barthélemy, le libertin, lui avait déjà fait des ennemis irréconciliables à Kampen et à Zwolle (2); mais, ce discours fulminant contre les

(1) Manuscrit de Bruxelles (Bibliothèque de Bourgogne), n° 1218, provient du couvent de « Rouge Vallée » dans la forêt de Soignes.

(2) Manuscrit de La Haye, fol. 173r-175r : *Epistola ad Guilhelmum Oude*

focaristes, prononcé à Utrecht, souleva une véritable tempête parmi les prélats, complices de ces abus. Tandis que maître Gérard combattait à ciel ouvert et avec des armes loyales, ses adversaires minaient le terrain sous ses pas, circonvenaient par leurs intrigues le pieux Florent qui, jusque là, avait protégé son diacre-missionnaire; et, au moment où Groote était à l'apogée de son succès, obtinrent de l'évêque un arrêté perfide qui supprimait toutes les autorisations de prédicateurs itinérants. C'était du même coup fermer la bouche à Gérard de Groote.

Le peuple, dont il était le prédicateur favori, s'indigna de cette injustice, et Gérard n'aurait eu qu'un mot à dire pour provoquer une manifestation; mais il était trop humble et charitable pour se venger de ses délateurs par une émeute contre le clergé (1); il se retira en silence dans le village Woudrichem (près Zwolle). Ses amis, au moins, se remuèrent de tous côtés pour lui faire rendre l'autorisation de prêcher, soit dans le diocèse d'Utrecht, soit dans celui de Cologne qui était voisin. Salvavarilla, archidiacre de Brabant; et Jean, archidiacre de Campanie, plaidèrent sa cause auprès d'Urbain VI, alors trop occupé du schisme et de ses propres périls (2). Un ami inconnu écrivit même à l'évêque d'Utrecht une lettre ferme et libérale, dans laquelle il réclamait une enquête sur les causes de cette interdiction, et, si on la refusait, menaçait d'en appeler

Scute, Ghysbertum Dou et Johannem de Gronde (n° 154!). Ibid., fol. 136v-137v; *Epistola ad Wernerum (Keynkamp), clericum Traïectensem.*

(1) Thomas à Kempis: *Vita G. M.* cap. IX, *ad finem.*

(2) Manuscrit de La Haye: fol, 139r-140r; *Salvavarillæ Ep. ad Urbanum.*

au tribunal du souverain Pontife (1). Maître Gérard lui-même publia une *Protestation* remarquable (2). Dans cet écrit, il prenait tout le monde à témoin qu'il n'avait jamais prêché que la foi catholique, évangélique et apostolique; et, après avoir réservé le jugement de l'Église sacro-sainte de Rome, auquel il déclarait se soumettre, il terminait par ces fières paroles : « Si (ce qu'a Dieu « ne plaise!), il se trouvait quelque chose de faux ou de « mensonger dans les lettres de notre seigneur et « prince l'évêque, je répondrais comme saint Bernard « aux lettres d'un souverain pontife qui avait donné son « assentiment à une mauvaise action : « Notre pontife a « été circonvenu par le mensonge ou vaincu par l'ob- « session ! » Mais en vain ! les partisans intéressés des abus et des scandales eurent plus de crédit auprès de Florent van Wevelinkhoven que les défenseurs de la vérité et de la justice. Maître Gérard resta condamné au silence : il ne devait pas survivre longtemps à cette injuste révocation (été de l'an 1383).

C'est à la mort que l'on reconnaît la vérité du caractère et la sincérité de la piété: la mort est comme la pierre de touche de la foi vivante. Gérard de Groote mourut comme il avait vécu, rendant témoignage à la vérité, plein de confiance en Dieu et de dévoûment à ses amis. Comme l'un de ses riches amis, Lambert Stuerman, atteint par une maladie contagieuse, l'avait

(1) Thomas à Kempis; *ad finem Vitæ* : « Ep. ad episcopum Trajectensem pro magistro Gerardo Groot, quando erat ei interdictum ne publice prædicaret.

(2) Manuscrit de La Haye : folio 113r-113v. « Protestatio mag. Gerardi, dicti teutonice Groot, super epistolis, dictis, prædicationibus et sermocinationibus suis. »

fait demander afin d'inscrire sur son testament un legs en faveur du futur monastère; Groote n'hésita pas un instant à retourner à Deventer, au milieu même du foyer d'épidémie, et à lui prodiguer tous les soins de l'art médical. Or Lambert fut guéri peu de temps après; mais Gérard, au moment où il franchissait le seuil de son ami, sentit le mortel venin se glisser dans ses veines. Rentré chez lui, il se mit au lit, convoqua tous ses compagnons et leur adressa les adieux suivants:

« Voici, le Seigneur m'appelle et la dissolution de « mon corps est imminente. Saint Augustin et saint « Bernard frappent à la porte (1); je ne puis dépasser le « terme fixé par Dieu. Que Dieu veille sur mon trépas: « puisse mon esprit retourner à Dieu qui l'a créé, tan- « dis que la terre protégera ce petit corps, qui en a été « tiré, mais qui n'y restera pas longtemps. Puissé-je « obtenir, après la mort, le repos de ce Dieu pour l'a- « mour duquel j'ai travaillé, écrit, prêché! » — Et, comme ses disciples gémissaient sur sa perte, il reprit:

« Ayez confiance en Dieu, mes très-chers, et ne crai- « pas les grincements de dents des mondains! Tenez « ferme à votre projet sacré: Dieu lui-même sera « avec vous dans ces lieux. L'homme ne saurait dé- « truire ce que Dieu a résolu d'accomplir. Dès que « je serai parvenu auprès de Dieu, comme je l'espère, « je vous jetterai des fleurs du haut du ciel, pour que « vous sentiez les effets de la grâce et que vous portiez

(1) Allusion à la fête de saint Bernard qui tombe justement le 20 août, et à la Saint-Augustin, qui est le 28 août.

« des fruits dans le monde! » En disant ces mots il expira (20 août 1384) (1).

Belles et mémorables paroles d'un chrétien, confiant en Dieu et en son droit, qui méprise les injures du présent, parce qu'il a l'intuition des victoires de l'avenir! Ainsi mourut, à l'âge de quarante-quatre ans, maître Gérard de Groote, surnommé avec raison par ses contemporains « le Père d'une Réformation, » parce qu'il n'avait pas craint d'élever seul la voix contre les vices des puissants, comme des faibles et qu'il avait frayé aux chrétiens de son temps la voie d'un mysticisme à la fois moral et scripturaire.

La même année mourait en Angleterre, à Lutterworth, John Wyclef qui, de son côté, avait réprimé les abus et les empiétements des moines mendiants, au moyen de l'Évangile de Jésus-Christ et des lois de son pays. Lui aussi terminait sa vie dans l'exil et dans le silence. Mais la cause de Groote et de Wyclef était la cause même de la vérité éternelle, et cette défaite apparente devait immortaliser leur œuvre!

(1) Thomas à Kempis : *Vita G. M.*, cap. XVI. Cf. J. Buschius : *Chronicum Windesemense,* cap. V. Cf. Manuscrit de La Haye : fol. 140r-140v ; Guilhelmus Salvavarilla : « De morte mag. Gerardi Magni. »

CHAPITRE IV

DU RÉVEIL RELIGIEUX OPÉRÉ PAR GROOTE SOUS LE NOM DE « *Dévotion moderne.* »

Sous l'influence de la scolastique et des controverses entre réalistes et nominalistes, la vie religieuse s'était énervée et la piété chrétienne avait dégénéré en pratiques superstitieuses et en formules de foi incomprises, on en était venu à attribuer aux sacrements une sorte de vertu magique dite « *opus operatum,* » qui agissait indépendamment de la moralité du prêtre et de la foi du laïque. De là, au XIVe siècle, une grossière indifférence chez les laïques; et dans le clergé, une immoralité scandaleuse (1). C'est pour avoir protesté courageusement contre la tolérance coupable dont jouissaient les prêtres indignes et pour avoir réussi à réveiller la piété languissante de ses contemporains, que Jean Buschius, l'infatigable réformateur des Augustins au XVe siècle lui rend ce beau témoignage : « Maître Gérard a été le premier père de notre Réformation et c'est à lui que remonte l'origine de toute la Dévotion moderne (2) ».

(1) Manuscrit de La Haye : N° 409. Jacobus de Trajecto. Ouvr. cité, cap. I, folio 1r.

(2) J. Buschius : *Chronicum Windesemense*, p. 2, 19, 326 et seq.

— Mais, dira-t-on, que signifie cette dénomination de moderne? Gérard de Groote aurait-il été un novateur, un Réformateur, dans le sens protestant du mot? — Rien n'était plus loin de sa pensée, et l'on n'a qu'à lire sa « *Protestation publique* (1), » pour se convaincre que Groote, même après sa révocation, est resté un fils soumis de la « *mater Ecclesia* » et qu'il entendait ne rien changer ni dans les dogmes, ni dans les rites catholiques. Son projet était plus modeste, mais non moins important pour l'époque; il s'agissait, avant tout, pour lui de ramener les mœurs du clergé à la pureté et à la pauvreté apostoliques, et de secouer la torpeur des fidèles par l'aiguillon de l'étude des lettres et de la vie intérieure.

C'est ce même but que poursuivirent un de ses contemporains, plus jeune que lui : *Wermbold de Boskop* (mort en 1413), qui fut aussi un prédicateur en langue vulgaire, et, après lui, les premiers disciples de Groote : *Florent Radewyns* et *Gérard Zerbolt*, *Jean Cele* et *Thierry van Herxen* (2). Cette tendance n'eut pas de plus éminent organe au XVe siècle que *J. Brugman* (3), de l'ordre des Frères Mineurs, qui, sans être affilié à la confrérie fondée par Groote, soutenait avec elle des relations intimes. Tels sont les chrétiens vivants qui, soit par leurs écrits, soit par leurs discours, contribuèrent à cette renaissance de la ferveur religieuse et préparèrent une foule d'âmes à accepter la Réformation du XVIe siècle (4).

(1) Manuscrit de La Haye : N° 154^{1}, folio 113^{r}-113^{v}. v. l'Appendice.

(2) Jacobus de Trajecto : Op. cit., fol. 2, 20.

(3) W. Moll : Op. cit. passim.

(4) Ullmann : *Reformatoren vor der Reformation.*

dans ses Lettres à ses amis, et dans les maximes de ses successeurs Florent Radewyns, Jean Vos de Heusden et Thierry van Herxen, tous les éléments nécessaires pour juger du caractère essentiel de la « dévotion moderne. » Avant tout, elle était une piété séculière et à l'usage des laïques. En effet, le fait seul qu'ils se servaient de la langue vulgaire nous montre qu'ils se passaient de l'office latin du prêtre; et la langue maternelle, sortant spontanément du cœur, pénétrait mieux dans le for intérieur. D'ailleurs, en ne leur imposant ni règle, ni vœux, ni retraite absolue, Groote laissait entrevoir à ces laïques la possibilité de suivre l'exemple de Jésus-Christ, sans fuir le commerce des humains; et de sauver leur âme, sans sortir du monde (1). Grand et fécond principe de renaissance religieuse, qui n'est encore qu'en germe dans les écrits du maître, mais devait porter tous ses fruits chez les disciples!

Gérard de Groote fit mieux encore que de déployer, dans un siècle riche et corrompu, l'austère beauté des vertus apostoliques; il sut associer ces deux choses trop souvent séparées : la foi la plus évangélique et l'étude des lettres classiques. Nous rencontrons, dans sa collection de manucrits rassemblés à grand prix, les œuvres de Cicéron et de Sénèque à côté des épîtres de saint Paul, les vies de Plutarque auprès des Actes des Apôtres, les poésies de Virgile et de Plaute à côté des œuvres de saint Augustin et de saint Bernard (2). Et, ce qui est plus rare chez un bibliophile, il les prêtait ou

(1) Manuscrit de La Haye : N° 154[1], fol. 259 recto et verso. *Ep. ad Johannem Cele.*

(2) J. Buschius : Op. cit., cap. II.

les échangeait très-libéralement. Ainsi, aux yeux de Groote, ces deux facultés : la foi et la science étaient indivisibles comme la Divinité d'où elles émanent; c'est pourquoi il a, sinon inventé, du moins réhabilité cette « piété savante » (*pietas litterata*) qui a fait la gloire des Frères de la vie commune.

Mais le plus beau caractère de ce réveil religieux opéré par Groote, et celui qui offre le contraste le plus remarquable avec la piété sombre et formaliste de son temps, c'est qu'il était éminemment joyeux et fervent d'esprit. Cette tendance est déjà visible dans son « *Allocution morale* (1) » citée plus haut, mais nulle part elle n'apparaît plus éclatante que dans ses lettres à Jean Cele, le recteur de l'école de Zwolle; écoutez plutôt : « Mon frère et très-cher ami, soyez joyeux au Seigneur; « servez le Seigneur avec joie; réjouissez-vous, je vous « le répète, réjouissez-vous! Repassez sans cesse cette « parole : *Dieu reprend ceux qu'il aime, et il flagelle ceux* « *qu'il reçoit en grâce.* Et soyez certain que la pensée « que vous avez conçue d'entrer dans l'ordre des frères « mineurs n'a pu vous être suggérée que par le Diable; « car cet ordre n'est nullement réformé dans notre pays; « c'est pourquoi, mon cher, soyez toujours gai et joyeux; « restez éloigné de tout vœu et de tout costume; je « prends sur moi et ma conscience tous vos vœux! (2) »

Il exprime ainsi sa tendance spiritualiste dans le fragment d'une lettre inédite que nous avons eu le plaisir de retrouver dans un manuscrit de Hanovre :

(1) V. l'Appendice.

(2) Manuscrit de La Haye : N° 154[1], fol. 259 recto et verso. *Cf.* six autres lettres à Cele, *ibidem*, fol. 350r-260r.

« A quoi la vision corporelle de Jésus-Christ a-t-elle « servi à Pilate et à Hérode? il n'aurait pas servi davan- « tage de porter, de voir, d'acclamer le Christ, si on ne « l'avait conçu et compris spirituellement. Bien plus si « sa présence corporelle n'eût été dérobée aux Apôtres, le « Saint-Esprit ne serait pas descendu (1). » Enfin, Gérard de Groote s'élève au plus haut degré de l'intuition mystique de l'Amour divin, lorsqu'il s'écrie dans sa lettre à Berthold ten Have, l'un de ses convertis :

« Prends garde d'abandonner Dieu. Si tu laisses celui « qui est tout le bien, que te restera-t-il, si non tout le « mal? Si tu laisses celui qui est tout ce qu'il y a de « beau, de riche, de noble, de vrai, de doux, de dési- « rable et de délectable, et en qui sont tous ces biens, « que te restera-t-il, sinon tout ce qu'il y a de laid, de « repoussant, de pauvre, d'ignoble, de faux, d'amer, de « périssable et de pénible! Si toi, tu l'abandonnes, Lui, « le Créateur, ne saurait abandonner sa créature. En « effet, il faut que la créature serve son Seigneur, soit « qu'il punisse, soit qu'il récompense, soit malgré elle « à travers les peines éternelles, soit de bon gré, à tra- « vers les joies célestes (2)! »

(1) Manuscrit de Hanovre: N° XIII, 859, fol. 111 recto. Ce fragment de lettres sans adresse, fait partie d'un groupe de six lettres de Gérard de Groote, qui avait été signalé par le docteur Pertz dans l'*Archiv der Gesellschaft für deutshe Geschichtskunde* (tome III, p. 637), mais qu'il était impossible de retrouver depuis. Nous avons eu la joie de le retrouver, en juillet 1877, avec l'aide du savant directeur des Archives royales de Hanovre, M. le docteur K. Bodemann. C'est un manuscrit in-4° sur papier, avec reliure en bois recouvert de parchemin. Il porte sur le recto de la couverture ces mots : « Ex. Bibl. M[itarum] Meibom, n° 107, » et, en dedans, « Varia de Karolo magno, aliisque regibus. Il nous paraît de la fin du xv[e] siècle.

(2) Manuscrit de Hanovre: fol. 118v-119r, *Ep. ad clericum quemdam nomine Bertoldum*. V. à l'Appendice, ces deux lettres en latin.

Pourquoi faut-il qu'une âme aussi élevée ait partagé les préjugés monastiques ! Nous avons déjà vu par son genre de vie à la Chartreuse d'Arnhem que sa piété n'était pas exempte d'ascétisme; on en trouve encore des traces dans sa correspondance et surtout dans un très-curieux opuscule sur le « Mariage » adressé à *André Kreynk*. Ayant appris que cet ancien condisciple, qui s'était fixé à Paris, songeait à se marier, maître Gérard lui écrit pour le détourner de ce projet et lui décrit tous les défauts des femmes.

Après avoir énuméré certains cas où il est permis de se marier « pour éviter un plus grand mal » (1), il finit par déclarer qu'il y a incompatibilité entre la philosophie et la vie conjugale. Mais du moins notre mystique était sincère et conséquent avec sa propre vie; et, s'il tâchait d'imposer à ses amis le joug de la vie ascétique, il avait commencé par soumettre son propre corps à la discipline la plus rigoureuse.

(1) Manuscrit de Groningue: D. d. 33: *Ad quemdam mag.* Andree Kreynk, *scripsit mag. Gerardus librum de matrimonio*. V. l'Appendice.

CHAPITRE V.

DES CONFRÉRIES DE LA VIE COMMUNE.

Cette piété, savante et spiritualiste, que Gérard de Groote sut inculquer à ses contemporains, donna naissance à deux institutions qui jouèrent un grand rôle dans le développement littéraire et religieux du XVe siècle : celle des Frères de la vie commune et celle des chanoines réguliers, dits de Windesheim.

Pour se rendre compte de l'origine des confréries de la vie commune, il faut se rappeler combien maître Gérard, d'ordinaire si réservé et si économe, était avide et même prodigue, lorsqu'il s'agissait d'acquérir quelque manuscrit rare; on a vu que, dès le temps de ses études à Paris, il aimait à collectionner partout. Au moins, à la différence de tant d'amateurs, Gérard regardait plus au contenu qu'à la couverture, et, à l'instar de saint Jérôme, il préférait « des textes corrects sur des parchemins de peu de valeur à des manuscrits élégants, mais incorrects (1). »

Lorsqu'il ne pouvait les acheter, il les échangeait contre d'autres à lui, et les faisait copier par des étu-

(1) Thomas à Kempis; *Vita G. M.*, cap. XIII.

diants pauvres, qui affluaient à l'École capitulaire de Deventer. Il avait choisi parmi eux les meilleurs calligraphes, auxquels il ne payait le prix de leur travail qu'au fur et à mesure, « afin, nous dit-on, de les obliger à venir le voir plus souvent; » et il ne les congédiait pas souvent sans leur faire partager son frugal repas, qu'il assaisonnait de bons conseils et même de bons mots.

A ces jeunes clercs vinrent se joindre des laïques de bonne volonté et des ecclésiastiques, amis des belles lettres et de la vie intérieure. Entre ces derniers, brillait au premier rang *Florent Radewyns*, maître-ès-arts de l'Université de Prague, converti à Dieu par les prédications de Groote, et qui, de chanoine-prêtre à l'église de Saint-Martin d'Utrecht, était devenu volontairement simple vicaire à Saint-Lebwin de Deventer, afin de mener une vie plus intime dans la compagnie de son maître bien-aimé. C'était un homme de bon conseil, aussi riche des biens de l'esprit que de ceux du monde, aussi affable pour les autres qu'il était sévère à lui-même (1). Un beau jour de l'année 1371, il vint trouver Groote et lui fit cette proposition : « Mon cher maître, quel mal « y aurait-il à ce que moi et ces copistes de bonne vo- « lonté nous missions en commun nos profits de chaque « semaine, afin de mener une vie commune? (2) »

A quoi Gérard répondit : « Vie commune! vie commune!

(1) Thomas à Kempis : *Vita mag. Florentii* (après la Vie de maître Gérard).

(2) De là le nom de « Scriptores bonæ voluntatis » ou de « Clerici vitæ communis » ou « C. extra religionem viventes, » qu'ils reçurent indifféremment. On les appelait aussi « Clercs réguliers de saint Jérôme » ou de saint Augustin, ou de saint Grégoire, suivant le nom du saint sous l'invocation duquel ils avaient placé leur maison.

« jamais ces gueux de Mendiants ne souffriront cela ; « ils s'y opposeront de toutes leurs forces. » Mais, répon- « dit Florent, quel inconvénient y aurait-il à commencer? Dieu, sans doute, nous accorderait la réussite ! Alors Groote, après avoir un peu délibéré en lui-même, s'écria : « Eh bien ! au nom de Dieu, commencez cette vie « commune. Je serai votre défenseur et protecteur fidèle, « contre tous vos adversaires » (1). C'est ainsi, dans la plus grande simplicité, mais sous le regard du Dieu tout-puissant, qu'ont commencé les plus grandes œuvres.

Aussitôt qu'il eut l'approbation du maître, Florent n'eut pas de cesse qu'il n'eût trouvé un asile pour la communauté projetée ; à l'exemple de Gérard qui avait cédé sa maison paternelle aux « nouvelles Béguines, » il abandonna sa demeure aux « copistes de bonne volonté, » et Gérard y joignit une autre plus petite avec un revenu de 40 florins d'or, pour entretenir les plus pauvres. Mais l'espace devint bientôt insuffisant pour le nombre croissant de clercs ; et alors plusieurs bourgeois de Deventer en reçurent chez eux, jusqu'à huit ou dix, auxquels ils procuraient la table, le logis, et même des vêtements. On reconnaît bien là l'hospitalité traditionnelle des Hollandais.

Gérard de Groote sut éviter, dans l'organisation des Frères de la vie commune, l'écueil où étaient venus se briser presque tous les réformateurs d'ordres monastiques. La première règle de la nouvelle confrérie fut de n'en avoir pas, et de ne pas prononcer de vœux solennels, d'où leur vint cette dénomination qu'on retrouve

(1) J. Buschius, Op. citat., cap. II.

assez souvent : *Clerici extra religionem viventes*. Ils n'en vivaient que plus fidèlement, à l'instar des chrétiens apostoliques, « sous la règle du Christ, c'est-à-dire dans « l'obéissance, l'absence de bien propre, la continence, « l'humilité, et par-dessus tout : la charité (1). Et cela, parce qu'ils étaient pénétrés de l'esprit de l'Évangile. Les heures de veille et de sommeil, de copie et de prière, de travail et de récréation étaient soigneusement réglées. Et ils tenaient régulièrement chaque année une assemblée générale des prêtres, clercs et laïques, délégués par les diverses maisons des Pays-Bas, pour élire le recteur de la confrérie tout entière (2).

Groote avait emprunté aux mœurs des chrétiens de la primitive Église une autre coutume, bien pervertie depuis, celle de la « *confession mutuelle*, » et voici à quelle occasion. Il se trouvait un jour avec deux de ses compagnons : Florent et Jean (de Zutphen) dans une auberge, lorsqu'il leur dit : « Mes amis, si nous nous donnions mutuellement des avis sur notre conduite ? » Ils avaient accepté et, dès lors, tous les soirs, les Frères de chaque maison se rassemblaient, pour se faire des observations sur leurs défauts ; et, après avoir humblement reconnu leurs torts, ils allaient se coucher en paix (3). C'est ainsi que plus tard Calvin, par l'institution du « grabot » et

(1) J. Buschius. Op. citat., cap. II, p. 6-8 et cap. V, p. 18-20.

(2) Alb. Mirœus. *Regulæ et constitutiones clericorum in congregatione viventium*. Anti verpiæ, 1638 (cap. III, p. 144).

(3) Thomas à Kempis. *Vita G. M.*, cap. XII. Les Frères de la vie commune ne se servaient du bas-allemand que pour leurs « conférences » et pour les réunions de lecture et prière. Mais entr'eux et avec leurs élèves, ils parlaient toujours latin, et l'on était mis à l'amende lorsqu'il échappait à quelqu'un de prononcer un mot teutonique.

Wesley par celle des « examens de classes » sous la direction d'un « leader » ont tâché de restaurer l'austère discipline de l'âge primitif, sans tomber dans les abus de la confession « en tête à tête. »

Mais les deux remèdes les plus efficaces aux yeux de maître Gérard contre l'oisiveté et la propriété des biens temporels, ces deux causes capitales de la décadence des ordres monastiques, c'étaient : le travail manuel et la pauvreté commune. Jamais le diacre de Deventer ne sépara ces deux moyens de Réformation, parce qu'il y voyait « le chemin de la perfection, ouvert par les apôtres aux premiers chrétiens, sous la direction du Saint-Esprit lui-même, » et il déploya la même vigueur pour recommander aux Frères de la vie commune la pauvreté et le partage des fruits de leur travail, qu'il avait mise à flageller la paresse des moines mendiants et la cupidité des Béguines. Il appliqua sévèrement la prescription de saint Bernard, auquel on prêtait ce propos : « Un religieux qui possède un seul liard ne vaut pas un liard ! » et comme on avait trouvé une fois quelques florins dans la cellule d'un Frère décédé subitement, il le fit inhumer sans prières et sans aucun honneur.

Aussi, d'après les préceptes formels de leur fondateur, les Frères pratiquèrent les divers métiers manuels ; il y avait parmi eux des meuniers, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des boulangers, et même des brasseurs (1). Mais ils s'adonnèrent surtout à la copie, à la traduction et à la vente des manuscrits de la Bible, des Pères, des classiques grecs et latins ;

(1) Thomas à Kempis. *Chronicon Montagnetanum* et J. Buschius, *Chronicon Windesemense*, passim.

et, par eux, le nombre des ouvrages scolaires fut tellement multiplié qu'ils se vendirent à meilleur marché !

De plus, pour que l'esprit ne s'engourdît pas comme la main, par ce travail de copie trop prolongé, maître Gérard prescrivit à chacun des clercs de faire un extrait des plus belles maximes des Pères et des Saints, et même de ses propres réflexions, et de l'inscrire sur un certain livre appelé « *rapiarium.* » On rapporte que lui-même, joignant toujours l'exemple au précepte, « avait transcrit et publié plusieurs opuscules, composés des paroles authentiques des Saints (1) » mais nous n'avons pu les retrouver.

Ce commerce journalier avec les étudiants devait amener les Frères à s'occuper d'instruction primaire; en effet, il arrivait fréquemment aux écoles capitulaires, et même aux Universités des adolescents qui ne savaient pas même lire ou écrire. C'est pour obvier à cet inconvénient que les Frères de la vie commune ouvrirent, à Zwolle, le premier « *Collége de pauvres clercs* (2), » où ils enseignaient eux-mêmes la lecture et l'écriture, l'orthographe et les éléments de la grammaire latine, et tout cela gratuitement. Bientôt, à ces classes de grammaire, vinrent s'ajouter celles d'humanités, pour lesquelles ils s'adjoignirent des professeurs éminents par le savoir et la piété, pour l'entretien desquels les élèves payaient une certaine rétribution.

Les Frères ne faisaient pas seulement les classes de

(1) Thomas à Kempis. *Vita G. M.*, cap. XIII. Cf. *Chronicon Windes.* Lib. II, c. 62, 65 et 67. Ducange définit le *rapiarium* : « Collectaneum in quod undique rapta inferuntur. »

(2) J. Badius Ascensius. *Vita Thomæ Malleoli,* cap. X; en tête de son édition des Œuvres d'A. Kempis.

grammaire, ils donnaient aussi des Conférences familières (1) pour les laïques du dehors, dont nous avons dit quelques mots. Ces prédications en bas-allemand avaient lieu tous les dimanches, pendant l'avent et en carême, ainsi que les jours de fête dans le reste de l'année; elles se tenaient d'ordinaire dans les Écoles des frères, mais, si elles étaient trop petites, dans les cimetières, comme avait souvent dû faire maître Gérard, à cause de l'affluence. Prenant pour base un chapitre de l'Évangile ou des Pères de l'Église, les « Frères conférenciers » (*collationarii*), comme on les appelait, ne faisaient pas étalage de leur érudition ou de leur esprit, mais s'efforçaient de toucher le cœur des laïques et d'y réveiller la vie religieuse. A l'issue de ces conférences, on distribuait aux auditeurs des fragments de la Bible ou des Maximes des Saints, traduits en langue vulgaire. On voit ainsi poindre chez les Frères de la vie commune au XVe siècle l'idée de nos Sociétés Bibliques et des Sociétés de livres ou traités religieux.

Les premiers Frères qui menèrent la vie commune à Deventer (depuis 1372) furent *Florent Radewyns*, qui en fut le véritable organisateur et directeur, tandis que Gérard de Groote en avait été l'inspirateur et le législateur; *Jean de Zutphen*, surnommé « *Brinkerink*, » le compagnon inséparable et, pour ainsi dire, le fils spirituel de Groote; *Jean à Kempis*, moins connu, mais non

(1) Ces conférences portaient le nom de « *Collationes* » Le mot de collation est dérivé d'un *léger repas* des moines, pendant lequel il leur était permis de *conférer* ou causer ensemble; mais il arrivait souvent qu'un seul, le plus instruit, ou le plus éloquent, prenait le dé de la conversation et parlait seul à tous, d'où vint que ce terme fut employé plus tard pour désigner une *allocution familière*.

pas moins fervent que son frère *Thomas* (1). La maison de Deventer ne fut pas moins illustre par les élèves formés à son école que par ses fondateurs et ses maîtres : parmi ces derniers, elle compta *Alexandre Hegius* et *Jean Syntheim*, et parmi ses élèves : *Nicolas de Cusa, Thomas à Kempis, Erasme et Longolius, ami de Melanchton. Jean Cele* rendit à la maison de Zwolle le même service que Florent Radewyns avait rendu à celle de Deventer; il ouvrit, aux frais de trois « dévots modernes, » une école qui compta jusqu'à un millier d'élèves, et qui forma *Jean Busch*, déjà nommé, et *J. Wessel Gansfort*, l'un des précurseurs immédiats de Luther (2).

Peu après, la confrérie des « *Clercs de la Vie commune* » ayant été approuvée par le pape Grégoire XI (1376), défendue victorieusement par Pierre d'Ailly et Jean Charlier de Gerson au concile de Constance (3 avril 1418) et recommandée par Nicolas de Cusa (depuis 1451), se propagea rapidement aux Pays-Bas, en Flandre, en Westphalie et jusqu'en Saxe (3). Les principales maisons aux Pays-Bas furent, outre les deux maisons-mères ci-dessus mentionnées, celles d'*Amersfoort* (depuis 1395), de *Hulsbergen* près Hattem (depuis 1407), de *Bois-le-duc* et de *Gouda* (depuis 1424 et 1425), de *Groningue* (depuis 1457), *d'Utrecht* (depuis 1474), *de Liége* (depuis 1428), et de *Gand* (depuis 1429). On en comptait aussi de célèbres en Allemagne; à *Munster* (depuis 1400), à *Cologne* (depuis 1417), à

(1) Delprat : *De Broederschap van G. Groote en de Invloed der Fraterhuizen* (2e éd.), Arnhem, 1856.

(2) Jacobus de Trajecto. Manuscrit cité, cap. II, fol. 1-2.

(3) Paquot. Op. citat., tome I, p. 419.

Wesel (depuis 1420), à *Herford* (1) et à *Hildesheim* (depuis 1500 environ).

Mais à la fin du xve siècle, par suite de la découverte de l'imprimerie qui rendit stériles leurs travaux manuscrits, à cause des abus et des étroitesses inséparables de la vie monastique, et surtout sous l'influence de la Réformation qui reprit et compléta son œuvre, la confrérie déclina rapidement. La maison d'Emmerich (près Dusseldorf), fondée en 1467, subsista la dernière : elle fut fermée, le 14 novembre 1811, par un décret de Napoléon Ier. Néanmoins, les quatre Frères de la Vie commune qui s'y trouvaient alors, continuèrent à observer le lien de la Communauté, et le dernier, *Gérard Mulder* est mort à Zevenaar le 15 Mars 1854 (2).

(1) C'est dans cette maison *de la vie commune* que les idées de la Réformation pénétrèrent, vers 1524, par l'ouvrage d'un certain Jaq. Montanus, ami de Melanchton et dont Luther fit cet éloge : « Ich, Martin Luther, be- « kenne mit dieser meiner Hand, dass ich nichts unchristliches in diesem « Buechlein finde. Wollte dass die Klöster alle so ernstlich Gottes Wort « wollten lehren und halten. » — V. Humelmann : *Historia renati Evangelii in urbe Hervordiensi*, tom. II, p. 1,042.

(2) *Archief voor het Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*, IIme partie, 2me fascicule, p. 276.

CHAPITRE VI

DES CHANOINES RÉGULIERS DE WINDESHEIM.

Du jour où Florent Radewijns avait fait la première proposition d'une association pour la vie commune, Gérard de Groote avait prévu qu'elle serait en butte aux attaques des moines mendiants. Cela ne manqua pas d'arriver; et, à peine la première maison fut-elle ouverte à Deventer, que les disciples dégénérés de Saint-Dominique les accusèrent d'ébranler l'autorité de l'Église romaine, en se servant de la langue vulgaire au lieu du latin, et de retomber dans les erreurs des Lollards et des Beggards. Il fallut que maître Gérard montât dans la chaire de Saint-Lebwin pour réfuter leurs accusations perfides et démontrer, à grand renfort d'arguments canoniques, tirés des bulles Clémentines, que « les copistes de bonne volonté » n'avaient rien de commun avec ces hérétiques (1).

Mais, se disant qu'après sa mort, ces ennemis acharnés de toute piété libérale reprendraient la lutte plus violemment que jamais, il jugea prudent de préparer pour ses chers disciples un refuge, et comme un bou-

(1) J. Buschius. Op. citat., cap. III.

levard en cas de persécution. Or, à cette époque, il n'y avait pas de meilleur asile qu'un monastère. D'autre part, depuis l'année 1377, il avait rendu de fréquentes visites à J. de Ruijsbroek, le mystique et vénérable prieur de Groenendal; il avait été frappé du contraste qu'offraient la pauvreté et le zèle actif, la paix et la charité de cette maison, réformée suivant la règle de saint Augustin, avec l'oisiveté, l'opulence, la discorde qui régnaient dans les autres couvents; et le monastère de Groenendal lui apparut comme le type céleste d'une parfaite communauté (1). Ainsi, c'est tout ensemble par sollicitude pour les « clercs de bonne volonté » et par admiration pour Ruijsbroek que Groote projeta, dans l'année 1384, la fondation d'un monastère. La mort ne lui en laissa pas le temps, mais du moins ne put-elle l'empêcher d'en jeter les bases dans l'esprit de ses amis. Comme ils l'interrogeaient, à son lit de mort, pour savoir quelle serait la règle du futur monastère, celle des Chartreux ou celle des Cisterciens? maître Gérard répondit : « Ni l'une, ni l'autre; car les uns « vivent trop à l'écart du monde, auprès duquel il im- « porte que les dévots modernes conservent un libre « accès; et les autres ont une règle assez pénible, mais « qui n'est pas supportable par tous nos contempo- « rains. Mais, continua-t-il, ce qu'il vous faut, *c'est « l'Ordre des chanoines réguliers*, parce que leur règle « est plus large et mieux appropriée aux Frères de la « Vie commune. N'acceptez personne dans votre com-

(1) Thomas à Kempis. *Vita G. M.*, cap. x et xv. Cf. Manuscrit de La Haye : n° 154[1], fol. 135r et 166r. Gerardi Epistolæ ad Ruysbroec præpositum et priorem in Viridi Valle.

« pagnie, ni vous, prêtres, ni vos sœurs les Béguines, « s'il néglige d'observer la chasteté, le renoncement à « tout bien propre, l'obéissance et par-dessus tout la « charité; et s'il ne consent pas à travailler de ses « mains (1). »

D'après ces recommandations si sages du maître mourant, les chanoines de Windesheim observèrent rigoureusement la règle de saint Augustin (2). Ils portaient la robe blanche des chanoines, symbole de la chasteté; avec un capuchon noir, symbole de la mort et de la vanité des choses de ce monde. D'ailleurs, à l'instar des Frères de la Vie commune, ils se livraient à tous les travaux agricoles ou industriels, persévéraient dans la prière, la confession mutuelle et le chant des hymnes, et s'occupaient aussi de la copie des manuscrits et de la composition des « *rapiaria.* »

Empêché par sa mort prématurée, ce chrétien, digne des temps apostoliques par son zèle austère et par sa fermeté inébranlable, confia l'exécution de son projet à ses plus chers disciples, *Florent Radewijns* et *Hendrik de Wilsem*. Ce furent eux qui édifièrent le premier couvent à Windesheim (à mi-chemin entre Deventer et Zwolle), dans des terrains cédés à titre gratuit par *Berthold ten Have* et *Lambert Stuerman*, sur la rive droite de l'Yssel.

(1) J. Buschius. Op. citat., cap. v.

(2) Cette règle est extraite d'une lettre de saint Augustin à sa sœur et de ses deux sermons *de Moribus clericorum;* elle ne fut pas appliquée aux chanoines avant le XI[e] siècle. — Il ne faut pas confondre ces *chanoines* réguliers avec les ermites de saint Augustin, qui furent réunis en un Ordre par Innocent IV sous la même règle, mais devinrent un Ordre mendiant, comme les Dominicains et Franciscains. C'est de ces Augustins *moines*, et non pas des chanoines de saint Augustin, que sortit Luther. — V. Encyclopédie des Sciences Relig., article de Ch. Schimdt sur les Augustins.

Le nouveau monastère fut richement doté par divers amis de Groote et inauguré dans l'année 1387, par le vicaire de l'évêque d'Utrecht. Cette maison eut pour premiers prieurs : *Henri Klingebijl* (de Höxter sur le Wesèr), *Werner Keynkamp* et *Jean Vos van Heusden*, trois hommes convertis par maître Gérard, et éminents par leur piété et leur savoir (1).

Les années suivantes virent s'élever les couvents de *Marienbom* (près Arnheim), de *Nieuwe Licht* (près Hoorn), auxquels se joignit celui des Augustins à *Eemsteyn* (près Dordrecht), qui existait déjà. Ces trois maisons, avec la première, se soumirent à l'autorité du prieur de Windesheim et obtinrent du pape Boniface IX 1 395), l'autorisation de former un Chapitre général, autonome, qui pourrait s'adjoindre des couvents d'autres diocèses (2).

Au chapitre de Windesheim vinrent bientôt s'agréger les couvents de *Saint-Jean* (à Amsterdam), *de Vredesweel* (près Münster) ; enfin le célèbre couvent du *Mont Sainte-Agnès* (près Zwolle), où il y avait déjà, depuis 1385, une maison de Frères de la vie commune, bâtie sur l'emplacement désigné par Groote lui-même.

En effet, comme il était venu en 1384 à Zwolle, et que des amis, désireux de mener une vie plus intime, lui demandaient de leur indiquer un lieu de retraite, il sortit de la ville, vers l'Orient, et, ayant choisi un terrain exposé au midi, il leur dit : « C'est ici qu'il faut plan-

(1) J. Buschius. Op. citat., cap. VI et seq.

(2) J. G. R. Acquoy : *Het klooster te Windesheim en zyn Invloed.* (2 v.) Utrecht, 1875. Dans cet ouvrage, le modeste et savant professeur de Leide a remis en lumière et presque rendu à la vie ce Port-Royal de la Hollande.

ter votre tente, de manière à vous préparer un jardin potager et fruitier, sur le versant qui est au soleil. Si Dieu me prête vie, je viendrai souvent y séjourner avec vous! » Or, maître Gérard mourut cette même année. On conçoit que cette dernière pensée du maître fût réalisée promptement, comme un ordre sacré. Le couvent de Sainte-Agnès eut pour premier prieur *Jean de Kempis* (près Cologne), l'un des fondateurs de la confrérie de la vie commune à Zwolle; lequel y amena plus tard son frère cadet *Thomas* (1399). Ce couvent fut sans doute fondé en dehors de l'autorité de Florent Radewyns; car il paraît qu'il excita longtemps une sorte de jalousie chez les Pères de Windesheim (1).

Dane le siècle suivant, tous les couvents de chanoines de Saint-Augustin aux Pays-Bas, en Allemagne, et même dans le nord et le centre de la France, furent soumis à ce même chapitre de Windesheim (2); en sorte que, au bout d'un siècle, on en comptait plus de quatre-vingts ralliés au même ordre. Mais ils déclinèrent en même temps et par les mêmes causes que les confréries de la vie commune. Le dernier couvent, celui de Frenswegen (dans le duché de Bentheim, sur les frontières de la Hollande et de la Westphalie), subsistait encore au début de notre siècle; et fut fermé par Napoléon I, en vertu du même décret qui supprima la maison des Frères à Emmerich.

Mais il n'était pas aussi facile d'abolir les bienfaits des chanoines de Windesheim que de fermer leurs mai-

(1) Thomas à Kempis. *Chronicon Montagnetanum* cap. I.
(2) J. Buschius. Op. citat., cap. XLVII.

sons; car ces œuvres étaient conservées dans le trésor littéraire de l'humanité.

On l'a vu, les chanoines réguliers de Windesheim, comme les Frères de la vie commune étaient versés dans la connaissance des Lettres sacrées et profanes; mais ils se distinguèrent entre tous par la richesse de leurs bibliothèques et par le commerce des manuscrits. La plupart tenaient aussi école, pour les clercs de famille riche, tels que celui de *Tongres*, où l'on enseignait la géographie, les principes des mathématiques, et où les élèves représentaient des tragédies sacrées (1); celui de *Stein* (près Gouda), où Erasme passa les premières années de l'adolescence, mais non pas les plus heureuses (1 *bis*.) Il se plaint « qu'on y cultivât les lettres en secret, mais la *dive bouteille* en public! » Il y eut même des couvents, par exemple celui de *Sainte-Marie* (près Beverwyk) où l'on ne s'occupait que du commerce des parchemins, de la cire et du miel. Ce ne furent là que des exceptions, conséquences inévitables du milieu commerçant où ils se trouvaient et du principe même du monachisme, qui épuise à la longue ses vertus.

Plusieurs des Pères de *Sainte-Agnès* excellèrent dans la composition des hymmes sacrées; celles de *Jean Schutken*, composées à l'usage du couvent de Sainte-Agnès sont les plus remarquables. Mais leurs chefs-d'œuvre furent les éditions de la Bible et les « Extraits des Maximes des Saints, » (*rapiaria*).

Les Pères de *Windesheim* avaient rassemblé dans leur bibliothèque les plus anciens manuscrits de la Vulgate de saint Jérôme, qu'ils avaient fait acheter à grand prix,

(1) et (1 bis). Delprat. Op. citat., p. 223 et 225.

à Paris et dans les couvents de Saint-Jean de Jérusalem (en Allemagne). Ils les transcrivirent, suivant leur coutume ; mais les corrigeant les uns par les autres et en notant les variantes ; et obtinrent ainsi une sorte d'exemplaire-princeps, qui servit de type aux autres copies (1).

Quant au couvent de *Sainte-Agnès*, il n'eut pas de Père plus fécond en ouvrages et plus illustre que *Thomas Hammerken* (de Kempis), surnommé « Malleolus, » dont un chroniqueur nous dit qu'il « était amoureux de la Passion de Notre Seigneur et doué d'une puissance merveilleuse de consolation, auprès des affligés et des gens tentés (2). » Lui aussi avait copié la Bible tout entière de sa main, et de plus, avait composé divers petits traités pour l'édification de la jeunesse, d'un style simple, mais d'une pensée sublime. »

(1) J. Buschius. Op. citat., cap. VIII, p. 103-105.

(2) Thomas à Kempis. *Chronicon Montagnetanum*, dans le postscriptum.

CHAPITRE VII.

INFLUENCE DE L'ŒUVRE DE GÉRARD DE GROOTE, SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCOLES, LA RENAISSANCE DES LETTRES ET LA RÉFORMATION DE L'ÉGLISE, AUX XVe ET XVIe SIÈCLES.

C'est par la concorde que les plus petites sociétés grandissent ; cette loi du développement moral se vérifie dans l'histoire des Frères de la vie commune et des chanoines de Windesheim. Rien de plus humble à l'origine que ces deux confréries, puisqu'il ne s'agissait, au début, que d'offrir à quelques copistes pauvres un asile, où ils pussent vivre en commun du produit de leur travail et entretenir la vie intérieure par de pieux exercices. Mais cette idée était tellement opportune dans l'état d'ignorance, de corruption et de schisme où gémissait l'Eglise vers 1371 ; elle répondait si bien aux besoins moraux et religieux des meilleurs parmi ses contemporains, que les deux instituts fondés par Gérard de Groote eurent un rapide accroissement, et se répandirent, bien au delà des étroites frontières de son pays, en Westphalie, en Saxe, en Flandre et jusque dans le centre de la France. Ainsi, vers l'année 1470, *Jean Busch*, le fidèle et dévoué chroniqueur de

l'ordre de Windesheim, comptait plus de cinquante maisons de Frères ou de Sœurs de la vie commune, issues de la maison-mère de Deventer; plus de quatre-vingts monastères de chanoines réguliers, bien réformés et incorporés au chapitre général de Windesheim; et plus de cent groupes de Tertiaires (c'est-à-dire de Laïques ralliés à la dévotion moderne) sortis de la même souche (1). Or, ce n'est pas seulement par le nombre et l'espace, mais surtout par les résultats moraux et religieux, que l'on doit mesurer la force vive d'une telle association; il faut donc rechercher maintenant quelle a été l'influence exercée par ces œuvres de Groote et par les héritiers directs de son esprit, sur le développement des écoles, la renaissance des lettres et la réformation des mœurs et de la religion, dans les siècles suivants.

Lorsqu'on étudie la vie des plus célèbres docteurs du moyen-âge, on est frappé de leurs fréquents déplacements au point qu'ils ne restaient guères plus de trois ans dans la même Université (2). *Maître Eckhart*, par exemple, professa successivement à Paris, à Strasbourg, à Francfort, à Cologne et peut-être aussi à Mayence. Mais cette incessante mobilité profitait beaucoup moins aux étudiants, qui manquaient de suite dans l'enseignement, qu'à la célébrité des professeurs.

Aussi la première réforme introduite par les Frères de la vie commune, fut-elle la permanence des profes-

(1) J. Buschius. *Chronicon Windesemense*, cap. XVII.

(2) La plupart des professeurs, appartenant aux Ordres mendiants, étaient envoyés par le supérieur-général de leur Ordre tantôt ici, tantôt là, suivant les besoins de la cause.

seurs dans chaque école; on les attachait à leurs chaires par la perspective d'un nombreux auditoire (1) et, partant, d'honoraires élevés. Or, on était assuré de ne jamais manquer d'élèves, parce que l'instruction primaire était donnée gratuitement (1 bis); et même, pour les classes d'humanité qui étaient payantes, les Frères faisaient souvent remise de l'écolage aux étudiants les plus pauvres; témoin Thomas à Kempis qui rend grâces aux Frères de Deventer d'avoir pu achever ses études gratis (2).

Ce qui contribua plus encore que la fixité des maîtres et la gratuité des études primaires au succès des Ecoles de la vie commune, ce fut la distinction établie par les Frères, en classes de grammaire et classes d'humanité. Dans les premières, les Frères enseignaient eux-mêmes la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul et quelquefois la géographie; les dernières étaient consacrées à l'étude du latin et du grec, de la rhétorique et de la théologie, et confiées aux humanistes les plus éminents (3). Cette division à elle seule opéra une salutaire révolution dans l'enseignement; car, tandis qu'auparavant, les professeurs avaient souvent à leurs cours des étudiants qui savaient à peine lire et dont l'ignorance

(1) Alex. Hegius professa 33 ans à Deventer; Jean Cele, 40 ans à Zwolle; Sturm, 45 à Strasbourg.

(1 bis) Dacheux. J. Geyler de Keyzersberg, un Réformateur catholique. Page 442, on assure qu'il y avait, vers l'année 1500, six cents élèves à l'École d'Alkmaar; huit cents à celle de Zwolle; douze cents à celle de Bois-le-Duc et jusqu'à 2,200 à celle de Deventer.

(2) Thomas à Kempis. *Vita mag. Florentii,* cap. XXIV. « Fratres Vitæ communis egentibus pueris chartas, libellos et quœque opus erant ministrabant. »

(3) A. Bossert. *De Rodolpho Agricola Frisio.* Paris, 1865, p. 9 et 21.

retardait les plus avancés, dorénavant, les études suivirent une marche plus régulière et plus rapide.

Parmi les disciples des Frères de la vie commune qui se firent un nom par leur talent pédagogique, il faut mentionner au premier rang : *Jean Standonk; Louis Dringenberg*, et *Jean Sturm.*

Jean Standonk (1), né à Malines d'une famille de pauvres artisans, fit ses études chez les Frères de Gouda et de Cambrai, qui montrèrent à son égard le même désintéressement que ceux de Deventer à l'égard de Thomas à Kempis.

Distingué de bonne heure par son esprit profond et son talent dialectique, il fut envoyé par leurs soins à l'Université de Paris, où il devint au bout de quelques années professeur de théologie et fut, en 1485, élu recteur par les quatre nations qui composaient alors l'Université : celle de France, celle de Picardie, celle de Normandie et celle d'Allemagne. Nommé, en 1491, principal du collége de Mont-Aigu, il se consacra de tout cœur à l'éducation et au patronage des étudiants ; et, avec le produit d'une collecte faite chez quelques grands seigneurs et riches bourgeois de la capitale, il construisit, tout près dudit collége, une maison pour servir d'hôtel aux étudiants moins fortunés. Exilé par Louis XII, à cause de son inébranlable opposition au divorce projeté entre ce roi et sa première femme Jeanne, fille de Louis XI, princesse très-vertueuse, et rentré dans son pays, Jean Standonk fonda ou restaura à ses frais de semblables « *Colléges de pauvres clercs* » à Malines, à

(1) Bulœus. Op. citat. Tome V, p. 900.

Louvain, à Cambrai et à Valenciennes (1495 à 1500). Et il institua dans tous ces colléges les mêmes règlements d'organisation et méthodes d'enseignement, qu'il avait vus appliqués avec tant de succès à Gouda et à Cambrai par ses maîtres : les Frères de la vie commune. Voici, en effet, comment il s'exprime dans les « *Prolégomènes aux statuts des pauvres du collége de Montaigu* », où il examine les causes de la décadence de l'Eglise et des perturbations de son gouvernement :

« On ne peut trouver ailleurs de cause plus grave de « déformation, que dans la négligence de nos contem« porains à associer à l'étude des lettres et des scien« ces, avant tout, la pratique des vertus et l'honnêteté « de la vie (1). » Cette déclaration de Standonk concorde parfaitement avec le précepte fondamental de Groote, qui était non pas seulement de cultiver l'intelligence, mais de réformer les mœurs et de réveiller la vie intérieure chez ses disciples (2).

Dès le milieu du XV[e] siècle, les Frères de la vie commune furent en rapport avec l'Alsace par les voies fluviales et reçurent des élèves de Strasbourg. Parmi ceux que leur envoya Pierre Schott (mort en 1490), Ammeister de Strasbourg, l'ami de J. Geyler et le savant éditeur de Gerson, se trouvait un jeune homme de Paderborn : *Louis Dringenberg*, (mort en 1490) qui manifestait déjà de grandes aptitudes pour l'enseignement.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, n° 1,168 (in-folio). « De Reformatione Parisiensis Academiœ, fol. 50[r]. Sequuntur statuta seu ordinationes venerabilis collegii Montis Acuti. Præambulario introductis. »

(2) Latomus, dans le *Corsendonka*, dit des Frères de la vie commune : « Scholas tenent, et non solum litteras, sed et mores quoque discipulos « suos, et bene vivere docent. »

Il revint des Pays-Bas, imbu des principes des Frères de la vie commune, et fonda à Schlestadt, avec le concours du magistrat de la ville, une Ecole latine dont il fut recteur pendant quarante années (1450 à 1490). Cette école fut florissante durant tout le XVI[e] siècle ; en 1517, elle comptait jusqu'à neuf cents étudiants venus de Lorraine, de Suisse et de l'Allemagne (1). C'est elle qui forma la plupart des humanistes qui préparèrent en Alsace, la Renaissance des études classiques et la Réformation religieuse, et dont le plus célèbre est Jacques Wimpheling. *Wimpheling* (mort en 1520) élève de Dringenberg et natif de Schlestadt, après avoir professé avec succès à Heidelberg, fonda dans sa ville natale et à Strasbourg des sociétés littéraires, qui jouèrent un grand rôle dans le développement des études libérales, et publia des ouvrages de pédagogie, remarquables par cette même alliance de l'éducation morale et de l'instruction littéraire, qui nous a frappé chez Standonk (2). Il fut à son tour le maître de J. Sturm.

Mais ce fut *Jean Sturm* (mort en 1589) qui fut le plus puissant rénovateur des Ecoles en Alsace. Lui aussi avait été un élève des Frères de la vie commune, à Liége. Après avoir fondé une imprimerie grecque à Louvain, il se rendit à Paris, où il professa la logique et la littérature hellénique avec le plus grand succès (1529-37) ; mais, forcé de s'éloigner comme suspect de Luthéranisme, il se rendit à Strasbourg, où il ouvrit

(1) Dacheux. Op. citat., p. 342 et 143.

(2) Dacheux. Cf. de Kock. *Mémoire sur la Société littéraire fondée par Wimpheling*, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques, tome I.

une école florissante pour l'enseignement des humanités; qui reçut en 1566 de l'empereur Maximilien II le titre d'Académie. Durant les quarante-cinq années qu'il en fut recteur, il la porta à un haut point de prospérité et fut, pour ainsi dire, le père de cette vieille Université de Strasbourg (1), qui a été la médiatrice entre la science allemande et l'esprit français, et l'une des lumières de l'Europe civilisée, jusqu'à l'incendie de la riche bibliothèque et le bombardement de la cité par de nouveaux Barbares! Or, le propre et original caractère de la méthode de Sturm, était d'éveiller et de cultiver les facultés spéciales à chaque étudiant, plutôt que de charger leur mémoire de notions incomprises et de vides formules; et il avait ce principe en commun avec les Frères de la vie commune, de faire servir les belles-lettres aux bonnes mœurs.

Standonk et *Sturm*, *Dringenberg* et *Wimpheling* ne furent pas seulement d'excellents pédagogues, mais, joignant l'exemple au précepte, ils furent des philologues distingués. Ainsi, fidèles au double principe de Gérard de Groote, ses disciples contribuèrent aussi puissamment à la renaissance des lettres anciennes, par la propagation des manuscrits sacrés et profanes, par la fondation de nombreuses bibliothèques, à côté de leurs écoles, et par les enseignements donnés aux humanistes.

On conçoit tout d'abord que, lorsque des centaines de copistes de bonne volonté furent employés à transcrire jour et nuit des exemplaires de la *Bible*, des Pères et des écrivains classiques, le prix de ces ouvrages qui

(1) J. Sturm. *De litterarum ludis recte aperiendis*. Argentorati, 1549. Cf Ch. Schmidt. *Vie et travaux de Jean Sturm*, Strasbourg, 1855.

étaient autrefois si rares et si chers (1), baissa par suite de leur multiplication considérable et devint à la portée de la bourse des étudiants moins fortunés. Et même, comme on l'a vu, les Frères avaient coutume, à l'issue de leurs conférences, de distribuer des copies de chapitres de la *Bible* ou de *Maximes des Saints*, traduits en langue vulgaire.

D'ailleurs, il semble que les confréries de la vie commune eussent hérité de leur fondateur la passion des manuscrits. En effet, Groote avait légué à la maison de Deventer sa bibliothèque, qui abondait en manuscrits précieux, à cette condition : « qu'il y restât toujours « trois Frères pour conserver les volumes, et pour les prêter libéralement » (2). A ce premier fonds, vinrent s'ajouter les livres de *Florent Radewyns* ceux de *Jean de Gronde*; et, au siècle suivant, elle s'enrichit encore des copies que *Hégius* fit faire d'ouvrages classiques à la bibliothèque de *Nicolas de Cusa*, en sorte que la bibliothèque de Deventer l'emportait au xve siècle sur toutes celles d'Allemagne et des Pays-Bas. Il s'en forma plusieurs moins riches, mais non moins utiles, auprès des écoles de la vie commune ou des couvents de chanoines réguliers, entr'autres à Windesheim, à Utrecht, à Louvain, à Gouda, à Groningue.

La lumière appelle la lumière; de même qu'il suffit d'une étincelle, approchée d'une matière inflammable, pour produire une grande flamme, ainsi ces humbles confréries de copistes, ces colléges de pauvres clercs

(1) Un certain manuscrit complet de l'Ancien et du Nouveau Testament, fut payé cinq cents florins d'or par un bourgeois d'Utrecht.

(2) Dumbar. *R. D. Analecta*, vol. I, p. 9 et 11.

et ces modestes bibliothèques attirèrent un immense concours de philologues et d'humanistes. Il faut ranger parmi les premiers : *Jean Cele* (mort en 1417), le savant recteur de l'école de Zwolle, dont Thomas à Kempis nous dit qu'il forma les plus savants des Bénédictins; *Alexandre Hegius* (mort en 1498), et *Jacques Zintheim* (mort en 1533), qui professèrent la grammaire latine à Deventer, et dont les cours étaient suivis par près d'un millier d'étudiants ; et, le plus célèbre de tous, *Jean Van Pauteren (Despauterius)*, qui professa le latin à Louvain et Bois-le-Duc (1). C'est ce dernier, mort en 1520, qui réussit à faire abandonner le « *Doctrinale* » ou Manuel de la langue latine d'*Alexandre à Villa Dei*, en vers latins, dont on se servait depuis trois siècles, mais qui était devenu tout à fait obscur et insuffisant; et à introduire à sa place, dans les écoles, une nouvelle grammaire, une syntaxe, une prosodie, puisées aux meilleures sources de l'antiquité et qui furent en usage dans les colléges en France jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Le même *Hegius*, et son illustre émule, *Agricola*, remirent en honneur le culte de la Muse latine; et ouvrirent la série de ces trois cents poètes latins auxquels les Pays-Bas ont donné naissance (2).

Mais la plus solide gloire des Confréries de la Vie commune, c'est d'avoir procuré à la Renaissance des humanistes, tels que : *Rodolphe Agricola* et *Alexandre Hegius*, *Hermann Busch* et *Rodolphe Lange*, *Jean Wessel* et *Erasme*; et d'avoir indirectement par leurs travaux de

(1) Miræus. *Chronicum litterarum*, p. 336.
(2) Hofmann Peerlkamp. *Poetæ latini Neerlandici*.

critique profane et sacrée, préparé l'avénement de la Réformation.

Jean Wessel Harmenszoon, surnommé *Gansefort*, né à Groningue (mort en 1489), fut élevé par les Frères de Zwolle qui, distinguant ses facultés précoces, se l'adjoignirent de bonne heure comme professeur de belles-lettres. De là, il se rendit à Cologne, à Heidelberg, et à Paris; où il acquit un telle renommée dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie qu'il fut surnommé par ses disciples « *Lux Mundi.* » On rapporte même que Bouchard, évêque d'Avranches et recteur de l'Université de Paris, eut recours à ses lumières pour rendre à ce corps le lustre, que les controverses « barbares » entre réalistes et nominalistes avaient obscurci et presque éteint (1). Gansefort fut le maître d'Agricola et de Reuchlin et, par ses critiques contre la théorie de « l'*opus operatum,* » et contre le dogme du Purgatoire, il fraya la voie à Luther. Le grand Réformateur disait de lui : « Si j'avais lu plus tôt ses écrits, « mes ennemis pourraient croire que Luther a tout « puisé dans Wessel, tellement son esprit et le mien « sont d'accord (2) ! »

Rodolphe Agricola, né à Bafflen (près Groningue), (mort en 1485), compatriote et ami du précédent, reçut les premiers éléments de littérature ancienne au couvent de Mont-Sainte-Agnès, de Thomas à Kempis et de Jean Wessel; et fut promu au grade de maître ès-arts à l'école de Louvain. Après avoir étudié quelque

(1) Bulœus. Ouvr. cité, vol. V, p. 918.

(2) Ullmann. Ouvr. cité, vol. I, p. 37. Cf. « Farrago Wesseli » dans la préface.

temps à Paris, il entreprit avec deux de ses condisciples, Hermann Busch et Rodolphe Lange, le voyage d'Italie, afin de voir les savants réfugiés de Constantinople et suivit à Ferrare les cours de grec de Théodore Gaza. Il devint à son tour un helléniste tellement éminent, que ses compatriotes le plaçaient au-dessus d'Isocrate et même de Platon, dont il avait traduit plusieurs ouvrages en allemand. Il en laissa d'originaux sur la dialectique et la rhétorique (1).

Mais par quel nom plus illustre pourrions-nous couronner ce Panthéon des élèves célèbres des Frères de la Vie commune, que par celui d'*Erasme!* Ce nom, qui à lui seul caractérise toute une période de la Renaissance, suffirait pour immortaliser leurs écoles. Il est vrai qu'à cette époque, les Frères avaient laissé bien dégénérer cette « piété lettrée » qui était l'âme même de Groote, et qu'ils étaient tombés dans la routine la plus étroite; aussi le prince de la critique ne leur épargne pas les traits de sa mordante satire. Néanmoins, il se souvenait avec reconnaissance que « c'était à Deventer qu'il avait reçu la première teinture des Lettres, de ses camarades de jeux, élèves de *Zyntheim,* » et il dit quelque part « qu'il rend un culte à la mémoire d'*Hegius,* « comme à celle d'un père (2)! »

Dans la pensée de Gérard de Groote, que nous avons tâché de mettre en lumière, le savoir et la piété, loin de s'exclure, devaient se prêter un mutuel appui. Aussi

(1) A. Bossert. Ouvr. cité.

(2) « Erasmi compendium vitæ ab ipso scriptum (en tête des 31 livres de lettres d'Erasme). Cp. l'Épître d'Érasme à Lambert Grunnius, secrétaire apostolique, p. 1,282), et Erasmi Adagia Chil, cent. IV, n° 89.

cette même dévotion éclairée et spiritualiste qui fit des Confréries de la vie commune comme autant de foyers de la renaissance des lettres au XV[e] siècle, fit des couvents de chanoines réguliers de Windesheim les organes d'une véritable Réformation monastique et religieuse.

Depuis que le pape Boniface IX avait approuvé la constitution du Chapitre général de Windesheim, la plupart des couvents de chanoines réguliers de Saint-Augustin, au nord des Pays-Bas se rallièrent à son autorité (1395). Cet exemple fut bientôt suivi par ceux de la Flandre, sous les auspices de *Pierre d'Ailly*, évêque de Cambrai qui avait déjà pris la défense des Frères au concile de Constance, et imposa la règle de Windesheim à tout son diocèse (depuis 1398) (1).

De Flandre, la renommée de cette règle, si efficace pour la réforme des couvents, s'était répandue jusqu'au centre de la France. Aussi, lorsque *Nicolas de Hacqueville*, président au parlement de Paris et chanoine de Notre-Dame, se plaignit du relâchement déplorable de la discipline chez les chanoines de Saint-Augustin, à *Jean Standonk*, alors recteur de l'Université, celui-ci n'hésita pas à lui recommander ses compatriotes, les chanoines de Windesheim, comme seuls capables d'y porter remède. Peu de temps après, sur la demande écrite du président du parlement, et de l'évêque de Paris, arrivèrent dix chanoines du couvent de Mont-

(1) Manuscrit de La Haye. N° 352 (in-folio). « Privilegia et statuta capituli generalis Windesemensis. » On y trouve vingt brefs ou lettres, écrits par Pierre d'Ailly, en qualité de légat pontifical, pour recommander la réforme de Windesheim.

Sainte-Agnès, sous la direction de *Jean Momboir* (Mauburnus, né à Bruxelles), qui se mirent aussitôt à l'œuvre à l'abbaye de Saint-Victor, fondée par Guillaume de Champeaux. Mais, comme ils étaient trop peu nombreux pour une telle entreprise et qu'ils rencontraient beaucoup de résistance de la part des chanoines dégénérés, ils choisirent un certain nombre de *pauvres clercs* du collége de Mont-Aigu, auxquels ils firent subir un temps d'épreuve jusqu'à l'ordination et qu'ils prirent alors pour auxiliaires. A l'aide de ces jeunes clercs, élevés dans les principes des Frères de la vie commune, et sous les auspices favorables d'Érasme qui habitait alors Paris, ces Pères de Mont-Sainte-Agnès réussirent à réformer les couvents de chanoines de Saint-Augustin à Paris, à Livry, à Orléans, à Meaux, à Melun, à Nevers (1).

Tous ces couvents français, réformés suivant la règle de Windesheim, furent réunis, en 1515, sous l'autorité d'un Chapitre général, auquel on donna le nom de chapitre de Saint-Victor, et qui subsista jusqu'en 1624 (2). Quant à *Jean Momboir*, il avait succombé en 1503 aux fatigues de sa tâche réformatrice et aux atteintes du climat insalubre de Livry, où il résidait. Pour lui aussi le culte des lettres n'était pas incompatible avec la foi la plus austère; il avait composé un traité mystique intitulé « *Rosetum exercitiorum* » qui était fort goûté de

(1) *Gallia christiana*, vol. VII, p. 835, 840, 1744.

(2) C'est en 1627 que les Bénédictins formèrent la congrégation de Saint-Maur, qui reprit, pour ainsi dire, la tradition de Saint-Victor, réformée par les chanoines de Windesheim, et s'illustra par ses travaux d'érudition.

ses contemporains et il était tenu par Erasme en haute estime (1).

Le service que Jean Monboir avait rendu aux Augustins de France, ***Jean Busch***, né à Zwolle (mort en 1479) et élevé par les Frères de la vie commune de cette ville, le rendit à ceux d'Allemagne. Encouragé par le concile de Bâle (1435), et par le synode de Magdebourg (1450), ainsi que par plusieurs grands seigneurs, il entreprit la réforme de tous les couvents de chanoines de Saint-Augustin et de chanoinesses, en Frise, en Wesphalie, en Thuringe et jusqu'en Saxe et la mena à bonne fin, malgré la résistance, parfois armée, des moines et des nonnes. Il nous a laissé dans son livre intitulé « *de Reformatione monasteriorum quorumdam Saxoniæ* (2), » un récit curieux et animé de ses aventures et de ses exploits de réformateur, et, en écrivant la chronique du couvent de Windesheim, Jean Busch a élevé un vrai monument à la mémoire de Gérard de Groote.

Nous voici amenés par l'étude des résultats extrêmes de l'œuvre de Groote au seuil du XVIe siècle; il faut maintenant nous arrêter et jeter un coup d'œil en arrière pour mesurer la portée de son action réformatrice et marquer le caractère distinctif de son mysticisme.

(1) *Gallia christiana*, vol. VII. Instrumenta, p. 282. « Erasmi ad Mauburnum de reformatione Livriaci; Ejusdem. epist. ad M. Livriaci abbatum. Les deux lettres sont de l'année 1499 environ. Cf. Luther. *Psalmenauslegung* de 1513, où il cite, avec éloge, le *Rosetum exercitiorum*.

(2) Les quatre volumes de Busch sur la Réforme monastique, sont imprimés dans l'ouvrage de Leibnitz, intitulé *Scriptores Brunswicenses*, tome II, p. 476.

CONCLUSION

Ce sera l'éternel honneur de Gérard de Groote d'avoir rallumé le double flambeau des Études littéraires et de la foi évangélique, près de s'éteindre dans l'atmosphère d'ignorance, de vices et de supertitions où était plongée l'Église de son temps. « En théologie, en pédagogie, en fait d'organisation monastique, son œuvre fut la réaction du bon sens et de la piété contre la routine, et le formalisme des scolastiques et des moines mendiants » (1). Il rendit à la religion du XIVᵉ siècle le même service que Socrate avait rendu à la philosophie de son temps : c'est-à-dire qu'il la fit descendre des hauteurs de la métaphysique et des nuages du mysticisme, où elle était pour ainsi dire cachée et stérile, dans la conscience et dans le cœur des laïques, pour qu'elle y devînt éclairée et féconde. Avoir ainsi réveillé dans le cœur humain la piété intime, savante, séculière : c'est là le trait distinctif et original de l'œuvre du diacre de Deventer.

Avant Groote, il y avait eu des écoles épiscopales et

(1) Gaufrès. *Étude sur les collèges protestants*, dans le Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français, du 15 novembre 1876.

monastiques qui avaient conservé le dépôt des classiques sacrés et profanes: c'est lui qui le premier assigna aux écoles pour tâche spéciale la copie et la traduction en langue vulgaire des Saintes-Écritures. Avant lui, il y avait eu des prédicateurs qui s'étaient adressés au peuple dans sa langue; les Bernard de Clairvaux et les Foulques de Neuilly avaient prêché la croisade en termes éloquents; lui, eut le courage, plus rare, d'ouvrir une sainte croisade contre l'ignorance des moines, la vénalité des offices, et les mœurs scandaleuses du clergé de son temps. Avant lui, enfin, on avait vu les plus hautes vertus fleurir à l'ombre des monastères; on avait contemplé les stigmates de François d'Assise et les visions de Sainte Brigitte: maître Gérard prouva, par son exemple, que la piété la plus austère pouvait s'épanouir au grand soleil du monde; il s'occupa d'évangéliser les bourgeois et les manants, sans les obliger à « entrer en religion » d'instruire et de moraliser la jeunesse sans la soumettre à des vœux; et par là il fut vraiment le créateur de la « Mission intérieure et populaire. »

C'est à ces divers titres que Gérard de Deventer mérite de prendre place à côté des Docteurs mystiques et bibliques, qui ont préparé la Réformation dans les deux derniers siècles du Moyen-Age. Groote procède de Ruysbroek et mène à Gerson: il a hérité du premier la tendance mystique et ascétique, mais sans tomber dans l'erreur de ses prétendues dictées du Saint-Esprit; et il a légué au second sa préoccupation de ramener l'Église aux mœurs apostoliques et sa sollicitude pour l'éducation religieuse des adolescents. Mais, c'est avec Jean

Wyclef, son contemporain, que Groote offre le plus de ressemblance.

Groote joua aux Pays-Bas un rôle analogue à celui de Wyclef en Angleterre : tous deux furent les adversaires déclarés des ordres mendiants et des abus de la Cour de Rome, tous deux furent partisans de la pauvreté volontaire et de la prédication de l'Évangile au peuple en langue vulgaire ; tous deux aussi, et la même année, périrent victimes de la coalition des partis intéressés à la conservation des abus (1384). Seulement, Wyclef a l'esprit critique et scripturaire ; et Groote a plutôt la tendance morale et mystique. L'un s'appuie sur des textes de la Bible pour combattre les pratiques romaines et ne craint pas de battre en brèche la Messe, le Purgatoire et les dogmes de l'Église catholique. Notre Gérard respecte encore les dogmes et l'autorité pontificale, mais il évoque l'image de la vie de Jésus et des Apôtres et il invoque le témoignage du Saint-Esprit en nous pour réclamer la Réforme des abus et des vices de l'Eglise. Ainsi Wyclef est plutôt le précurseur de Zwingle ; et Groote celui de Melanchton.

Mais, néanmoins, ces deux initiateurs, oserai-je dire ? ces deux réveilleurs de la conscience religieuse, prêchant à la même époque, dans deux pays voisins et unis par tant de relations commerciales et intellectuelles sont restés étrangers l'un à l'autre ! Nous avons en vain cherché dans les écrits de Groote trace des idées de Wyclef, et, réciproquement, nous n'avons trouvé aucune mention de Groote dans les écrits de Wyclef. Il y a pourtant dans leur principe : le retour de l'Église primitive, et dans leur méthode d'évangélisation des ana-

logies frappantes. Et nous pourrions en dire autant de l'œuvre des *Amis de Dieu*, qui est contemporaine; et des écrits de Gerson, qui est un peu postérieur. Comment expliquer cette identité de résultat, dans la parfaite indépendance des recherches?

Ce sont là, pensons-nous, les effets d'une loi générale de l'esprit humain que j'appellerai : » La loi des éclosions simultanées de la Vérité. » Les vérités morales ou naturelles sont semblables à des germes organiques qui seraient déposés par le Créateur dans divers milieux; ces germes doivent être cultivés et pour ainsi dire couvés par l'intelligence humaine et il faut souvent des siècles pour les amener à la maturité. Mais, lorsque les temps fixés par la sagesse divine sont accomplis, ils éclosent simultanément dans l'âme de deux ou trois hommes de génie.

C'est ainsi qu'en mathématiques, le calcul différentiel fut inventé à la fois par Leibnitz et par Newton; en astronomie, la planète Neptune fut découverte presqu'en même temps par Adams et Leverrier; et en chimie, la liquéfaction de l'oxigène a été obtenue tout ensemble à Paris et à Genève.

Il n'en est pas autrement dans le monde des idées morales et religieuses, car c'est le même et unique Dieu qui gouverne les corps et les intelligences; seulement l'orbite de l'esprit humain est plus difficile à déterminer, à cause des perturbations que lui fait subir le libre-arbitre des individus. Nous avons déjà constaté l'identité qu'il y a entre les principes de Gérard de Groote et ceux de Wiclef, entre les idées de Jean Wessel et celles de Luther; nous en pourrions dire autant de Wyclef et de Gerson, de Luther et de Zwingle.

De nos jours aussi, dans des pays et des églises bien différentes, il y a des hommes de bonne volonté, animés de l'esprit du Christ, qui recherchent, chacun de son côté, la solution des grands problèmes moraux et politiques de notre âge, tels que la synthèse de l'autorité et de la liberté; l'accord de la révélation chrétienne et de la science moderne, la conciliation de l'unité de l'Église et de la liberté de conscience, du capital et du travail. Et parfois, il nous semble qu'avant qu'ils aient trouvé la loi de ces rapports, les passions de la masse auront tranché la question par la violence. — Ne désespérons pas ; travaillons et prions sous le regard de Dieu : au jour et à l'heure marqués par la Providence, la vraie solution sera découverte par plusieurs esprits à la fois; l'Idée sera mûre et elle sortira, comme jadis Minerve du cerveau de Jupiter, tout ornée des emblèmes de la paix et resplendissante d'une lumière divine!

APPENDICE

PREMIÈRE PARTIE

LISTE DES ŒUVRES COMPLÈTES DE GÉRARD DE GROOTE (1).

CHAPITRE I.

TRAITÉS ET MAXIMES

§ 1. — Traités publiés.

1° « Conclusa et proposita — non vota — a magistro Gerardo edita » publié par Thomas à Kempis — Vita Gerardi Magni, cap. XVIII;

2° « De Sacris Libris studendis » publié par Thomas à Kempis, *ibidem*;

3° « Publica protestatio de veridica Evangelii prædicatione, quod prædicavit mag. Gerardus; » publié par Thomas à Kempis, *ibidem;*

4° « Dicta quædam mag. Gerardi Magni » ; publié en partie par Thomas à Kempis, à la suite du « De sacris Libris studendis, » et en totalité par le professeur J. Clarisse, dans l' « Archief voor Kerkelyke Geschiedenis » de Kist en Royaards, tome I, pages 361-363, Leide, 1829;

5° « De Beneficiis curatis, » publié par J. Clarisse, dans l'ouvrage cité, tome III page 27 à 31, Leide, 1831 ;

6° « Articuli », «Extracta» ou« Nadere Verklaring, » par le même; ouvr. cité » tome VIII, pages 108 à 117, Leide, 1837;

7° « De Locatione ecclesiarum, sive curæ pastoralis, » par le même, ouvr. cité, tome VIII, p. 119-152;

(1) Nous donnons cette liste d'après Foppens: *Bibliotheca Belgica*. Tome I, vol. III, p. 354-355. Bruxelles, 1739; et d'après Paquot: *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas*. Tome I, p. 421-422. Louvain, 1765; mais sous toutes réserves, et sans garantir l'authenticité de tous les écrits de Groote qui lui sont attribués par ces auteurs.

8° « De Matrimonio, sive de incommoditatibus Matrimonii, » par le même, ouvr. cité tome VIII, p. 155-249;

9° « De Vijf poente, die meester Geert de Grote in den volke t'Utrecht predicte, » publié par le professeur W. Moll, dans les « Studien en Bijdragen, » de Moll et de Hoop Scheffer, tome I, p. 404-411. Amsterdam, 1870.

§ 2. — Traités inédits.

10° De Vita in communi degentium;
11° De Contractibus et usuris;
12° De Institutione novitiorum;
13° Contra turrim Trajectinam.
14° De Quatuor generibus meditabilium;
15° De Vitio detractionis;
16° Ad Beguttas de Simonia;
17° De Cohabitatione et exercitiis Devotorum;
18° Concordia Evangelistarum de passione Domini;
19° In Lectiones mortuorum;
20° De Revocatione lapsi;
21° De Animarum cura non acceptanda, sive de Recusatione status presbyterii.
22° De Compunctione;
23° De Communione;
24° De Conversatione interna;
25° De Eruditione scholarum;
26° De Gradibus ecclesiasticorum;
27° De Pretiositate vestium;
28° De Quatuor novissimis, sive Cordiale quatuor novissimorum (1);
29° De Regimine sororum, seu monialium (2);
30° Ne quidam pergat ad terram Infidelium (3).

CHAPITRE II.

SERMONS.

§ 1. — Sermons publiés.

1° « De Focariis », seu « contra Focaristas, » publié par Th.-A. Clarisse et J. Clarisse, dans l' « Archief » de Kist et Royaards, tome I,

(1) Cet ouvrage est très-probablement de Gérard van Vliederhoven.
(2) et (3) Sont vraisemblablement de Frédéric van Heilo.

pages 364-379; tome II, p. 307-395; tome VIII, p. 5-107, Leide, 1829 à 1837;

2° « De Paupertate (in festo Palmarum) », publié par W. Moll, dans les « Studien en Bijdragen » de Moll et de Hoop Scheffer, tome II, p. 432-469, Amsterdam, 1872;

3° « Zedelijk toespraak » (Allocution morale), publiée par Van Vloten, dans le « Nieuve Archief » de Kist en Royaards; tome II, p. 299-307. Leide, 1854;

§ 2. — **Sermons inédits.**

4° « De Nativitate Domini » (1);

5° « De Septem verbis Domini pendentis in cruce » (2).

CHAPITRE III.

LETTRES.

§ 1. — **Lettres publiées.**

1° Lettres et fragments de lettres, publiés par J. Busch, dans le « Chronicon Windesemense, p. 15 et suiv., 385, etc., 394, etc. 424-426, 510-515, 609-611. — Anvers, 1621;

2° Deux des lettres précédentes : 1° celle à Werner Keynkamp; 2° celle à J. Cele, ont été réimprimées par J. Revius dans la « Daventria illustrata, » p. 30 et suiv., Leide, 1651.

3° Toutes les précédentes ont été reproduites par J. Clarisse, (d'après les Mss. de Groningue et d'Utrecht) dans l' « Archief » de Kist en Royaards, t. VIII, p. 252-258 et p. 270-294.

Deux lettres nouvelles : 1° Ad quemdam fratrem infirmum (Johannem de Arnhem), et 2° Ad presbyterum (Henricum Clingibile de Huxtaria) ont été publiées par le même J. Clarisse, dans l'ouvrage cité, tome III, p. 1-4 et 5-12 Leide, 1829;

4° M. le Docteur J.-G.-R. Acquoy publia, pour la première fois quatorze lettres, tirées du manuscrit de La Haye (n° 154¹), sous ce titre « Gerardi Magni Epistolæ XIV, » Amsterdam, 1857, et les accompagna de notes qui jettent une vive lumière sur la personne de Gérard de Groote;

5° M. de Ram, savant paléographe belge, publia d'après deux manuscrits, aujourd'hui brûlés, de la bibliothèque de Strasbourg,

(1) Ce sermon se trouvait dans le couvent des Chartreux de Diest en Brabant.

(2) Une copie de ce dernier se trouve entre les mains du Dr Nolte, chanoine honoraire à Darmstadt.

huit lettres, sous ce titre : « Venerabilis Gerardi Magni de Daventria, Epistolæ VIII, » dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique;* tome II, série 3. — Bruxelles, 1861;

6° M. le docteur Nolte, donna « Sieben Briefe von G. Groote, » dans le Theologische Quartalschrift, tome III, cah. 2.— Tubingen, 1870;

7° M. le professeur Moll, publia une « Epistele aen eene Clusennersse, » dans les « Studien en Bijdragen, » de Moll et de Hoop Scheffer, tome III, p. 434-437; Amsterdam, 1876.

§ 2. — **Lettres inédites.**

8° Le Manuscrit de la Bibliothèque royale de La Haye (n° 154¹) contient soixante-quatre lettres de Groote, dont une trentaine sont encore inédites;

9° Les manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles (numéros 3,681 et 11,927) et de la Bibliothèque du séminaire épiscopal de Liége (n° 71) contiennent plusieurs lettres de Groote, qui se retrouvent toutes dans celui de La Haye;

10° Enfin le manuscrit de la Bibliothèque royale de Hanovre (XIII, 859) contient six lettres de notre auteur, dont trois, qui se trouvaient dans les manuscrits de Strasbourg, aujourd'hui perdus sans retour, et deux inédites, qu'on lira plus loin.

CHAPITRE IV.

TRADUCTIONS.

1° Traduction latine du traité flamand de J. de Ruijsbroek, intitulé « Ornatus spiritualium nuptiarum;

2° Traduction latine de l'ouvrage du même auteur, intitulé « De Septem gradibus Amoris »;

3° Traduction latine de l'ouvrage du même auteur, intitulé « De Duodecim virtutibus »

4° Traduction flamande des « Psaumes pénitentiaux, » à l'usage des Béguines de Deventer;

5° Traduction flamande des « Heures de la Vierge Marie, » à l'usage des Béguines de Deventer;

DEUXIÈME PARTIE

EXTRAITS DES ŒUVRES DE GÉRARD DE GROOTE

§ 1. — Protestatio magistri Gerardi, dicti teutonice Groot, super epistolis, dictis, prædicationibus et sermocinationibus (1).

Ego Gerardus, dictus teutonice Groet, coram omnipotenti Deo, coram omnibus Sanctis et coram vobis et omnibus hominibus, protestor firmiter, me circa ea quœ fidei sunt, in ipso summo lapide Jesu-Christo fundamento, firmam, illibatam et catholicam fidem prædicasse et defendisse; atque, in via morum, sanas, certas et indubitatas Evangelicas, et Apostolicas doctrinas et vias, secundum Scripturas divinitus inspiratas, docuisse et seminasse, secundum sensus sanctorum Doctorum et Patrum : Ambrosii, Gregorii, Augustini, Hieronymi, Chrysostomi, Bernardi, Hugonis et Richardi, quorum libros pro terrenis habeo.

Item, ea quœ circa jura humana aut materiam Decretalium scripsi, vel prædicavi, et maxime circa notorios fornicatores, spero ab omnibus medullitus intelligentibus, tanquam certa, aut probabiliora, ant veriora, adhibito eo temperamento et moderamine quibus ea pronuntiavi, aut scripsi, inveniri et probari. — Salvo semper judicio sacrosantæ romanœ Ecclesiæ cui humillime undique et ubique me submitto.

Et si (quod absit longissime) me contra fidem, vel sanam doctrinam, quam ubique defendi, quispiam dixisse me diceret, vel confingeret, aut nominatim me exprimendo, aut si hoc non auderet, de prœcipuis verbis, diffinitionibusque circumloquendo, aut ingeniose me urendo, secundum præsumptionem aut cleri, aut populi designaret, aut temerarie infamaret : falsum aut mendacium reperietur in effectu. — Episcopalem reverentiam excipio, cui in hoc defero honorem debitum.

Si tamen (quod absit) quid reperiretur in literis principis populi et domini nostri Episcopi, respondeo quod beatus Bernardus ad literas quasdam summi Pontificis, cum assensum malo prœbuisset

(1) Nous publions, pour la première fois, cette Protestation de maître Gérard de Groote, d'après le Manuscrit de La Haye (n° 154[1], fol. 113r-113v) qui est du milieu du XV[e] siècle, et où elle se trouve plus complète que dans la *Vita Gerardi Magni*, de Thomas à Kempis, cap XVIII.

respondit, scilicet: « *Pontificem nostrum aut circumventum mendacio ; aut importunitate victum !* »

§ 2.— — **Zedelijke Toespraak (Extraits de la)** (1).

De heilige leeraar St-Paulus spreekt, dat « *de Rijk Gods, dat binnen ons is, dat is geregtigheid, vrede en blijdschap in den heiligen Geest.* » Hy, die ooit met God wil regeren, of tot God komen, of dat God in hem kome en wone, die moet die drie dingen in zich gevoelen of daarnaar trachten, en zich inspannen om ze te hebben in zijne magt. Voor deze dingen zal men geene uitwendige oefening laten gaan. Alle uitwendige oefening, hetzij vasten, hetzij geeselen, hetzij waken of haren kleed te dragen, deze werken zijn al zoo goed en nuttig niet, dan als zij geregtigheid, vrede en blijdschap in den heiligen Geest inbrengen; want daarom zal men ze doen, en daarnaar meten en nemen, min of meer. En alle oefeningen, die geregtigheid, vrede en blijdschap in den heiligen Geest, of een van deze drie hinderen, die zijn schadelijk den mensch, en hinderlijk, en ongeordineerd, en die komen in den mensch uit ingeving van den vijand, en uit eigenzin van den mensch, en uit zijne ingenomenheid met zichzelven. De Vijand geeft menig mensch in, zulke dingen te doen, die goed schijnen van buiten, en die ook goed zouden zijn, deed men ze uit goede gronden en regtmatiglijk. De Vijand geeft menig mensch lust tot zulk een hard leven in, waarvan hij weet, dat het den mensch maakt krank van hoofd, toornig, kwaadaardig, of hovaardig, of waardoor hij den mensch daartoe brengt, dat hij in de meening is, iets goeds te doen, of in zijn eigen werk behagen te vinden. De Vijand weet wel, dat de werken, met uitwendig vertoon, zonder inwendige waarde, niet Godes zijn, en, zonder inwendige geregtigheid, meer schadelijk dan vruchtbaar zijn.

Zoo vindt men vele lieden, die veel bidden en een moeijelijk leven leiden, en nogtans onregtvaardig zijn van binnen, en gretig naar tijdelijk goed. Het goed, dat zij onregtvaardig gewonnen

(1) Cette allocution morale, un des rares fragments de l'œuvre de Groote qui nous ait été conservé en langue *dietsch,* a été retrouvée, en 1854, par M. le professeur van Vloten, dans un manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque royale de La Haye (Fonds de Maestricht, n° 429) qui porte l'inscription suivante : « *Dit buecksken, dat hier nae volcht, dat schreif meyster Geraert der Groet eynen pair luids, om hoersen staet te berichten, ende seynden hem dat, ende beghint aldus.* » Nous donnons le texte d'après l'orthographe moderne et grâce à l'obligeance de M. Campbell, le savant administrateur de la Bibliothèque royale de La Haye.

hebben, kunnen zij niet weder geven, overmits dat hem dat goed meer aan het hart, en van hooger belang is, en vermits kwaade gierige gewoonten, door des Duivels verleiding, meer dan God en Zijne liefde, en Zijne gebode in het hart zijn. Deze lieden hebben wat schijn van buiten onder eenvoudige lieden, wegens den schijn van hunne oefeningen. Want gelijk, naar Christus, woorden, als de verblijven der doode ligchamen van buiten schoon zijn, de doode menschen er toch weinig baat van hebben, want van binnen is alles vol wormen en stank, zoo zijn deze lieden. Wij toch behooren te weten, wat Paulus zegt, dat deze lieden, al spreeken zij de taal der engelen, en wisten alle dingen uit te voeren, en de verborgenheden van God, en kenden alle wetenschap, en al deden zij wonderen, dat zij de bergen van hunne plaats dreven, of leefden zoo streng, dat zij hun eigen lijf verbrandden, het ware alles niets, zoo zij de goddelijke liefde niet hadden, die boven alle tijdelijke dingen weegt. Geen goddelijke liefde kan in den mensch zijn, die willens of wetens onregtvaardig goed begeert!

Wanneer hij het verkrijgt, of neemt met geweld, of behendigheid, in het geheim of openbaar, dan zijn al de biechten, en al de lieden, die hij daarvoor inhaalt, voorspreekers en helpers van den Vijand. De liefde voor tijdelijk goed maakt den mensch blind en doet hem neigen tot zich zelven. Door des vijands raad, en door de hulp van ondeugende biechtvaders vindt hij dikwils dingen, waarmede hij de gierigheid verontschuldigt, en zich zelf gruwelijk bedriegt. ten dood en helle. Wilden deze menschen, hun leven goed beschouwen, en zich niet op hun verblind hart verlaten, zoo zouden zij spoedig bemerken, dat zij buiten Gods liefde staan; zij zouden vinden, hoezeer eene kleine zaak, soms een enkel woord, of ander gering ding hun ontzetting baart; hoe ligt zij bedroefd woorden om eene enkele kleine zaak, die zij verliezen; dat is tegen de blijdschap in den heiligen Geest: en daarom zijn de hebzuchtigen, en de onregtvaardigen toornig, scheldende, murmurerende, kwaadsprekende, heftig; zij behagen zich zelve, en toch hebben zij geen vrede van binnen; dat bewijzen woorden en werken.

Daar inwendige of uitwendige vrede ontbreekt, daar is God niet, maar de Vijand! Want, de profeet zegt, « *dat Gods stad is in vrede* », en de Heer zegt, dat « *Zyn geest nie rust dans in rustige menschen.* ». Vrede is de eerste gave, dien de engelen boodschapten, toen Christus geboren was, aan alle goedwillige menschen. De goede wil is af te meten naar den vrede. Alzoo veel goeden wils hebt gij, als gij waarachtigen vrede bezit. Wat anders toch is goede wil, dan dat de mensch zijnen wil aan de wil Gods doet gelijk worden, en niets anders wil, dan wat God wil?

Zonderling is het, dat uitwendige onrust, en lijden daaruit voorkomen, dat de mensch de dingen anders wil hebben dan zij geschieden, en dat hij de dingen, die geschieden, niet nemen wil als komende van Gods hand, lief of leed, vordeel of schade. De godvruchtige legt er zich op toe, om zich met alles, wat God over hem besluit, te vereenigen; en, zoo hij er al niet volkomen in slagen kan, hij tracht meer en meer daartoe te geraken; want het is veel beter dat de mensch het leiden, en de zwaarigheid aanneemt, als komende uit Gods eeuwige wijsheid en goedheid, dan dat hij uit eigen kracht de smart zoekt te verduren, zonder te weten of zij hem, al of niet, door God gezonden is. Al wat God over den mensch, gehengt, dat moet hij even zeker, ja zekerder, voor Gods wil houden, dat hij het lijdt, dan wanneer Gods engelen zelve het hem uit eigen mond toeriepen. God spreekt tot ons met goddelijke taal, want Gods taal is niets anders dan Gods werken; en Gods werken hier op aarde zijn de waarachtigste getuigen, die er bestaan kunnen, van Zijn wil en verlangen. »

§ 3. — Le Manuscrit de Hanovre (XIII, 859)

Pour compléter ce que nous avons dit de ce manuscrit, dans la note 1 de la page 54, nous ajouterons quelques détails sur son contenu. Il renferme les sept pièces suivantes :

1° « Ex quadam epistola magistri G. Groet, » au folio 111r.

2° « Item. epist. ejusd. m. G. missa ad quendam Carthusiensem infirmum in capite », du folio 111r au folio 113r (1).

3° « Testimonium magistri Wilhelmi a Salvavarilla, qui se trouve au bas du folio 113r et au bas du folio 119v; pour remplir la marge vide (2).

4° « Epist. carens inscriptione » du folio 113v au 117v, qui commence par ces mots : « Prœdilecte in corde meo in J. C. Literas augustiarum et pressurarum (3).

(1) C'est la lettre à Jean d'Arnhem, publiée par J. Clarisse, d'après le Manuscrit d'Utrecht, dans l'« *Archief voor Kerkelijke Geschiedenis* », tome III, p. 1-4; et par de Ram, d'après les Manuscrits de Strasbourg, dans le Bulletin de la Commission royale de Belgique, 3e série, tome II, p. 71.

(2) C'est le témoignage rendu par Guillaume de Salvavarilla, dans sa lettre au pape Urbain VI, qui a été reproduit par Thomas à Kempis, au chap. XVIII de sa *Vita mag. Gerardi.*

(3) C'est la lettre publiée par de Ram, sous ce titre : *Ad quemdam Religiosum tentatum*, d'après les manuscrits de Louvain et de Strasbourg; ouvr. cité, tome II, p. 83.

5° « Incip. Ep. ad qd Professum », du folio », 117r à 118v (1).
6° Ex epist. ad qd clericum nomine Bertholdum.
7° Incip. ex alia ejusd. Epistola ad prœpositum qd in Viridi Valle (ad Rusebroec), folio 119v (2).

Nous publions ci-après les pièces 1° et 6° ,qui sont inédites, et qui ont été collationnées sur l'original par l'obligeance de M.Comperl, secrétaire de la Bibliothèque royale de Hanovre.

N° 1. — **Ex quadam epistola magistri G. Groot.**

« Quid est solacium prœsencie corporalis, ut umbræ prœteriens, et fumus evanescens, quoniam est sine alio fructu formali profecturum? Visio corporalis et carnalis est, alteri spirituali profutura. Nonne inter homines Pilatus et Herodes viderunt Christum? Quid eis profuit? Nec maxime profuisset Christum portavisse, et vidisse, et conclamassse, nisi eum spiritualiter concepisset et intellexisset. Ymmo nisi et prœsencia corporalis Christi ab apostolis ablata fuisset, Spiritus Sanctus non venisset. Item beatus Augustinus in libro de Baptismo declarat, quod oporteat omnem hominem utentem ratione, in eis quœ fidei sunt, spiritualiter intelligere, ut spiritualis fiat; at saltem niti et laborare ad hoc, ut spiritualiter intelligat, et spiritualis efficiatur, ut ea quœ Dei sunt percipiat....

N° 6. — **Ex Epist. ad qd clericum nomine Bertoldum** (3).

Frater prœdilecte, non recedo a tua germanitate, qua unius Patris divina gratia fratres in spiritu nos constituit. Quam fraternitatem si relinqueremus, necesse esset principem relinquere et divinum exemplare. Quem in secreto animo, in interiore homine, divinos complexus noscendo, concepimus. Nec mirum si Spiritus Dei, in nobis existens, a nobis non sentiretur; quum intellectualem animam nos habere non gustamus. Si proprius spiritus nobis ignotus est, nobis inexistens, quid mirum si Spiritus Dei, qui vere Deus est absconditus, licet in nobis sit, nobis minime declaratur? Nam sœpe serpens callida ignaros alloquitur, per singulos

(1) A été publiée par de Ram, ouvr. cité, tome II, p. 93.

(2) C'est un fragment de la 2e lettre de Groote à Ruysbroek, publiée par le Dr Nolte, d'après le Manuscrit de Liége dans la *Theologische Quartalschrift de Tubingen*, tome LII, p. 280 seq.

(3) Cette lettre est la même que la 2e du Manuscrit de La Haye (n° 1541), adressée à Berthold ten Have, l'un des riches, converti par Gérard de Groote et qui contribua largement à la fondation du monastère de Windesheim.

dies : « Ubi est Deus tuus ? » Inde est quod proni sumus ad inferiores domos, et tracti sumus ad carnalia; quia Deum et œterna non agnoscimus, nec gustamus.

Unum rogo te, Frater prœdilecte, quod a Deo, ut veraciter, percepi: non solam animam Deo desponsasti, sed corpus virgineum voto obtulisti, ut totus Dei et divinus effici possis. Rogo, inquam. te, ut reddas Deo quod distinere vult et voverunt labia tua. Non declines ad sinistram, nec mergeris in profundum, si eris fidelis in promissis. Serva Deo fidem, quœ hosti servanda est; et cave societates mundanas et vanas. « Beatus vir, aït Psalmus, qui non respexit ad vanitates et insanias falsas, quibus mundus ut innumerabilibus rethibus plenus est! »

Castitas debet custodiri; coronam portat floream, pulchram lilici, et inestimabilem; sed, nisi custodiatur, non stabit! Junge mentem tuam Deo, a quo solo castus et dives efficieris! Cave alloquia mala, quœ, secundum Apostolum, bonos mores corrumpunt! Averte oculos, ne videant mulieres: non licet conspici, quod non licet concupisci.

Cave ne Deum derelinquas. Si ipsum reliqueris, qui omme bonum est ipse, quid restabit tibi nisi omne malum? Si ipsum reliqueris qui omne pulchrum, omne dives, omne nobile, omne verum, omne suave, omne desiderabile et delectabile ipse est et in eo est, quid restabit, nisi totum deforme, turpe, pauper, ignobile, falsum, amarum, fungibile et penale? Si ipsum reliqueris, non potest Creator creaturam relinquere. Necesse est enim ut serviat creatura Domino suo, aut punienti, aut prœmienti; aut invita per pœnas œternas, aut voluntaria in gaudiis cœlestibus! Sentit enim Deum aut largientem aut deprimentem.

Sed tu senties, Deo dante, semper Dei largitatem, Spiritus Dei superfluentem bonitatem in tuo ingenio; si per modicum hoc tempus, quod vix unius horæ spatium, Christo servire volueris perseveranter. Ora, quia qui perseveraverit usque in finem, non qui inchoaverit, salvus erit.

Vale, vale, dilecte millies, constans in bono, cautus et providus in periculis, devotus et in Spiritu Sancto, quia erit gaudium nostrum infinitum!

Saint-Denis.— Imprimerie J. Brochin, rue de Paris, 94.

